

Thématique : Insertion professionnelle
Projet DOM 3 : Soutenir les initiatives et les projets
des jeunes

DOM Création

« Les couveuses couveuses Outre Mer s'unissent
pour valoriser leur jeunesse »

DOM Création

Rapport d'évaluation finale remis par Hugues JURICIC, cabinet
POLLEN CONSEIL
au Fonds d'expérimentations pour la Jeunesse
dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2009
par le Ministère en charge de la Jeunesse

APDOM1-010 / février 2010

Septembre 2011



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 (APDOM1) lancé en 2009 par le Ministère en charge de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentations est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



DOM CREATION

« Les couveuses Outre Mer s'unissent pour valoriser leur jeunesse »

Structure porteuse du projet

Catherine TORTERAT, Déléguée Nationale de l'Unions des Couveuses d'Entreprises

Structure porteuse de l'évaluation

Hugues JURICIC, directeur du cabinet POLLEN Conseil

Durée d'expérimentation : de février 2010 à juin 2011

Date de remise du rapport d'évaluation : 30 septembre 2011

RESUME

Le projet DOM Création est une expérimentation conduite dans quatre territoires ultra-marins simultanément : la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte et la Réunion, avec une coordination assurée par l'Union des Couveuses d'Entreprise (UCE). Elle s'est déroulée de février 2010 à juin 2011, en ce qui l'évaluation.

Les résultats de l'expérimentation sont conséquents : 560 jeunes sensibilisés, un premier travail d'accompagnement à destination de 187 jeunes pour 66 ayant intégré les couveuses. Parmi ceux-ci, plus de 75% ont pu démarrer leur activité. Les sorties du dispositif peuvent déboucher vers la création d'une entreprise mais aussi vers l'emploi ou une formation.

Initialement ciblé sur un public jeune (26 ans et moins) et implanté dans des territoires sensibles, il a été autorisé de cibler les jeunes âgés de jusqu'à 31 ans, puis, bien que la campagne de sensibilisation et d'information ait été ciblée sur les territoires sensibles, les jeunes qui ont été intégrés provenaient de tous les territoires des DOM. Néanmoins, les jeunes intégrés au programme sont très majoritairement des jeunes en difficulté, issus de territoires sensibles et de milieux modestes.

La dynamique partenariale se construit petit à petit que dans plusieurs territoires, des projets de formalisation des partenariats sont encore en cours d'élaboration. Notons que 3 des couveuses étaient, soit en création (Mayotte), soit en renaissance (Guyane et Guadeloupe).

Le développement des partenariats a également permis de positionner clairement le dispositif DOM Création comme une étape dans le parcours d'insertion des jeunes, en complémentarité avec les autres dispositifs existants en amont (EPCRE de Pôle emploi, par exemple) et en aval (dispositifs de financement, accompagnement post-crédation, etc.).

Des points positifs militant pour une pérennisation et indiquant une transférabilité:

- une mise en œuvre simultanée sur plusieurs territoires du dispositif grâce à la coordination de l'UCE : outils communs d'accompagnement des jeunes, dynamique inter-DOM ;
- une stratégie d'information et de communication dynamique et innovante et le renforcement de partenariats qui se traduisent par le positionnement reconnu de l'outil couveuse et du programme DOM Création ;
- un accompagnement spécifique aux jeunes en difficulté de moins de 31 ans, dans un contexte socio-économique marqué notamment par un taux de chômage des jeunes très élevé, et où le travail informel est important et attrayant, faute de mieux, pour de nombreux jeunes ;
- une possible généralisation du dispositif, au niveau des territoires de l'expérimentation, mais aussi au niveau national dans d'autres territoires ayant des zones urbaines sensibles où l'image du jeune créateur d'entreprise doit être revalorisée.

Des limites dues au caractère expérimental :

- un temps d'expérimentation trop court,
- des partenariats financiers et opérationnels à créer,
- une capitalisation d'expérience des jeunes qui s'inscrit dans la durée et qui bénéficierait à terme d'échanges entre les territoires.

NOTE DE SYNTHÈSE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le projet DOM Création est une expérimentation conduite dans quatre territoires ultra-marins simultanément : la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte et la Réunion, avec une coordination assurée par l'Union des Couveuses d'Entreprise (UCE). Elle s'est déroulée de février 2010 à juin 2011.

La principale problématique de l'évaluation est de savoir dans quelle mesure le projet améliore la situation des jeunes en difficulté, et dans un second temps, sous quelles conditions le projet peut être généralisé et pérennisé.

Les résultats de l'expérimentation sont conséquents :

- l'objectif de 400 jeunes sensibilisés a été dépassé avec 560 jeunes ;
- l'objectif d'intégration de jeune au programme était atteint, à la mi-juin, à 82,5% ;
- une bonne dynamique partenariale a été instaurée : plus de 50 partenaires ;
- l'accompagnement des jeunes : plus de 440 entretiens individuels et 54 sessions collectives de formation ;
- des résultats positifs en sortie du dispositif.

I - L'expérimentation

I.1 - Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

- proposer un accompagnement ciblé et enrichi pour des jeunes des zones sensibles ;
- enrichir les partenariats et créer de la cohésion entre les acteurs ;
- créer une synergie inter-dom ;
- révéler les potentiels des territoires.

Trois axes stratégiques :

- favoriser la création d'entreprises par les jeunes
- développer les partenariats locaux
- créer de la synergie entre les DOM

I.2 Objectifs et modalités de l'évaluation

Les objectifs généraux et le protocole de l'évaluation

Dans le but de répondre aux questions évaluatives, un protocole d'évaluation a été mis en place :

- un outil de suivi et la collecte régulière des informations ;
- des entretiens collectifs et/ou individuels avec les différents acteurs impliqués ;
- la collecte de documents et de données statistiques.

Les objectifs spécifiques et la méthodologie de l'évaluation finale

Les objectifs

- renseigner les indicateurs de moyens et de réalisations ;
- appréhender les premiers résultats du programme à l'issue de l'expérimentation ;

Rapport d'évaluation finale du projet APDOM1-010

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- dresser collectivement un bilan qualitatif de la mise en œuvre du projet ;
- capitaliser et de valoriser l'expérience des différentes couveuses ;
- identifier les conditions du bon fonctionnement du projet, les améliorations à mettre en œuvre dans la perspective d'une pérennisation et d'une généralisation du programme.

Les actions et méthodes

- Participation aux réunions plénières à Paris (début, milieu et fin du projet) ;
- Elaboration de l'outil de suivi ;
- Entretiens téléphoniques et mails avec les couveuses ;
- 2 visites sur site dans les quatre territoires parties prenantes du projet (2010 et 2011) ;
- Participation au deux COPIL nationaux (nov 2010 et juin 2011).

II - Enseignements de politique publique

II-1 Résultats de l'évaluation

Les publics touchés par l'expérimentation

Les caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

- une forte proportion des jeunes âgés de 26 ans et moins (68% sur les 4 DOM) (dérogation ouvrant la possibilité d'intégrer les jeunes jusqu'à 31ans) ;
- 55% des jeunes intégrés sont des femmes (67% en Guadeloupe) ;
- 74% des jeunes avec un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat ;
- une majorité (68%) de jeunes dont les parents sont ouvriers, employés ou sans emploi

Les territoires d'implantation des jeunes porteurs de projet

Les actions de sensibilisation et d'information ont été ciblées sur les territoires sensibles mais la démarche a été d'intégrer quel que soit le territoire de leur domicile.

La répartition des porteurs de projet selon le secteur d'activité

Une majorité des projets : 30% dans les services aux particuliers et 21% dans les services aux entreprises. Soulignons le poids des activités de vente ambulante ou à domicile (15%) et de l'artisanat (11%).

Adhésion du public ciblé au dispositif

Initialement ciblé sur un public jeune (26 ans et moins) et implanté dans des territoires sensibles, il a été autorisé de cibler les jeunes âgés de jusqu'à 31 ans, puis, bien que la campagne de sensibilisation et d'information ait été ciblée sur les territoires sensibles, les jeunes qui ont été intégrés provenaient de tous les territoires des DOM. Néanmoins, les jeunes intégrés au programme sont très majoritairement des jeunes en difficulté, issus de territoires sensibles et de milieux modestes.

Les actions de sensibilisation et d'information ont été plus intenses que prévues, et la période de sensibilisation qui se finaliser par une inscription au projet a été plus longue que prévue, notamment parce qu'un temps d'affinage et de maturation du projet est nécessaire :

- 2800 flyers, 179 affiches et 826 plaquettes distribuées ;
- 33 articles de presses publiés et 15 émissions de radio ;

Rapport d'évaluation finale du projet APDOM1-010

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- 63 réunions d'information rassemblant 563 jeunes ;
- 304 entretiens individuels approfondis avec des jeunes intéressés par le programme.

L'ensemble de ces actions a permis de sélectionner 187 jeunes avec lesquels un travail a été commencé. Finalement, 66 jeunes porteurs de projet ont été intégrés au programme.

Si les partenaires relais (missions locales, boutiques de gestion) ont joué un rôle essentiel dans l'orientation des jeunes vers la couveuse (ce qui explique en partie l'ouverture des couveuses hors des territoires sensibles cibles qui ont fait l'objet de la campagne de sensibilisation active), c'est à la couveuse qu'a incombé le travail de maturation des projets avant inscription.

Les partenariats sont différents selon les DOM. Ainsi, si les Missions locales sont des partenaires importants à la Réunion (50% des prescriptions), en Guadeloupe (40%) en Guyane (31%), aucune prescription n'a été faite par la Mission locale à Mayotte. En termes de perspectives, on doit souligner que la dynamique partenariale se construit petit à petit que dans plusieurs territoires, des projets de formalisation des partenariats sont encore en cours d'élaboration.

Puis dans le cadre du programme, l'accompagnement constitue une véritable étape sécurisante dans le parcours d'insertion des jeunes.

Ensuite, les jeunes sont particulièrement sensibles au développement d'une dynamique collective permise par le programme.

Soulignons l'effet indirect du programme sur la crédibilité qu'offre le passage en couveuse donne à leur projet lorsque les jeunes sollicitent des aides ou prêts.

Notons que 3 des couveuses étaient, soit en création (Mayotte), soit en renaissance (Guyane et Guadeloupe). Ce qui explique pour bonne partie, le temps nécessaire pour ces 3 couveuses pour se faire connaître auprès des partenaires et des jeunes. Tout ce travail d'information porte à présent ses fruits et augure d'un bon taux de recrutement dans l'hypothèse d'une pérennisation du dispositif.

Soulignons aussi que l'attrait du travail informel reste un frein important au principe de la couveuse.

Les effets du dispositif expérimenté

Les effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

L'apport principal du dispositif DOM Création consiste en l'accompagnement individualisé et collectif des jeunes porteurs de projet, grâce à des outils communs élaborés avec la coordination de l'UCE.

- plus de 440 entretiens individuels réalisés avec les 66 porteurs de projet
Soulignons que la durée de 6 mois d'accompagnement initialement prévue s'avère trop courte. L'accompagnement en couveuse pour un public non jeune étant en moyenne de 10 mois), l'expérience dans le cadre de DOM Création montre que les jeunes ont besoin d'un temps d'accompagnement plus long. Précisons que les couveuses réalisent également un accompagnement individualisé avec des jeunes porteur de projet avant leur intégration.
- les formations collectives : à la mi-juin 2011, 43 modules de formation ont été élaborés et 54 sessions de formation

L'intégration en continu des jeunes dans le programme s'est traduite par une difficulté pour organiser les formations collectives. L'éloignement des territoires d'implantation des différents jeunes constitue une seconde difficulté, notamment en Guyane. Enfin, difficulté

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

supplémentaire, le niveau hétérogène de formation, et le problème de l'illettrisme, important dans certains territoires, en Guyane et à Mayotte en particulier.

L'accompagnement collectif a connu une montée en puissance et a atteint un niveau très honorable eu égard aux difficultés évoquées ci-dessus.

- L'expérimentation du e-learning : une faible utilisation de cet outil

Un outil commun développé dans le cadre DOM Création a été expérimenté mais reste encore peu utilisé.

Les principaux résultats : l'état d'avancement des projets des jeunes

Sur l'ensemble des jeunes porteurs de projet, plus de 75% ont débuté leur activité (création d'un chiffre d'affaire).

la durée de l'accompagnement des jeunes initialement prévu pour une période de 6 mois s'est révélée trop courte. Ainsi, la plupart des jeunes arrivés en court de projet à l'issue des 6 mois ont renouvelé leur période d'accompagnement pour 3 à 9 mois.

Au stade actuel du programme où de nombreux jeunes ont renouvelé leur contrat d'accompagnement, sur les 19 sorties du programme, 13 sont des sorties positives (68%).

Autres effets sur le public bénéficiaire

- étape sécurisante dans le parcours d'insertion
- développement d'une dynamique collective favorable à la création d'entreprise

Les effets induits/inattendus

- un effet positif sur l'image des jeunes et leur capacité à développer une activité
- une dynamique de pédagogie par l'exemple de créativité et d'initiative de jeunes en difficulté, source d'un effet d'entraînement pour les autres jeunes
- un dispositif dynamisant pour les couveuses impliquées
- un dispositif fédérateur et structurant des acteurs impliqués
- une dynamique potentielle inter-DOM
- un dispositif qui participe au développement institutionnel des territoires

Gouvernance et coordination d'acteurs

Mise en place une stratégie de communication avec les partenaires potentiels :

- les partenaires potentiellement prescripteurs : acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes et acteurs de la création d'entreprise
- les co-financeurs effectifs et potentiels : essentiellement les DIECCTE et les collectivités locales
- les autres acteurs de l'aide à la création d'entreprise, essentiellement des financeurs potentiels des projets des jeunes créateurs.

Selon les territoires entre 20 et 46 acteurs différents ont été rencontrés et informés à plusieurs reprises. Cela s'est traduit par la mise en place de partenariats concrets à plusieurs niveaux.

Des pistes de partenariats émergent, de façon différente selon les territoires.

L'aboutissement de ces pistes est crucial pour la pérennisation du dispositif.

La mobilisation des partenaires s'est également traduite par la mise en place de comités d'intégration (22 comités d'intégration se sont réunis).

Rapport d'évaluation finale du projet APDOM1-010

Ces partenaires ont également été impliqués dans les comités de sélection du concours DOM Création qui a eu lieu en juin 2011 et a permis de sélectionner un jeune créateur par territoire pour une mobilité vers la métropole.

Puis 10 comités de pilotage ont réuni en moyenne 10 à 15 partenaires dans chacun des territoires.

Le développement des partenariats a également permis de positionner clairement le dispositif DOM Création comme une étape dans le parcours d'insertion des jeunes, en complémentarité avec les autres dispositifs existants en amont (EPCRE de Pôle emploi, par exemple) et en aval (dispositifs de financement, accompagnement post-crédation, etc.).

II -2 Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

Caractère expérimental du dispositif évalué

- Mise en œuvre simultanée sur plusieurs territoires du dispositif grâce à la coordination de l'UCE : outils communs d'accompagnement des jeunes, dynamique inter-DOM ;
- Un accompagnement spécifique aux jeunes en difficulté de moins de 31 ans, dans un contexte socio-économique marqué notamment par un taux de chômage des jeunes très élevé. Un tel accompagnement spécifique pour les jeunes n'existait pas dans les couveuses, tant dans les territoires ultra-marins que métropolitains.

Une difficulté importante pour la réussite du projet des jeunes est l'accès à un financement d'amorçage et à un revenu leur permettant d'assumer leur quotidien pendant la phase de test de leur activité.

Cette difficulté particulièrement prégnante à Mayotte où certaines prestations sociales (RSA) ou dispositif d'aide à la création d'entreprise n'existent pas. Dans les autres territoires, la perception d'allocation chômage ou du RSA, ainsi que l'obtention d'aides à la création se sont révélées primordiales, même si insuffisante.

La création d'un fonds d'amorçage rapidement disponible s'est ainsi révélée être une condition à un meilleur fonctionnement du programme.

Précisons qu'une difficulté supplémentaire est rencontrée dans les territoires où le travail informel est important et attrayant, faute de mieux, pour de nombreux jeunes.

On peut donc conclure que le programme est transposable dans d'autres territoires ultra-marins, et d'autant plus facilement dans des territoires métropolitains.

Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Un possible essaimage du dispositif

Le dispositif peut être répliqué, à une échelle similaire, sur d'autres territoires, notamment ultra-marins.

Une possible généralisation du dispositif

- au niveau des territoires de l'expérimentation,
- au niveau national dans d'autres territoires ayant des zones urbaines sensibles où l'image du jeune créateur d'entreprise doit être revalorisée.

Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

Intervention de l'évaluateur en amont du projet

Le rôle a été de cadrer l'évaluation.

Intervention de l'évaluateur pendant le projet

Les visites sur sites qui ont eu lieu à deux reprises ont constitué un apport pour la mise en œuvre du projet à plusieurs niveaux :

- un moment de bilan pour les couvés et l'équipe d'animation du projet,
- une prise de recul et une prise de conscience sur certains éléments du dispositif,
- une crédibilité supplémentaire du projet aux yeux des partenaires.

CONCLUSION GENERALE

Points forts de la mise en œuvre de l'expérimentation

- une stratégie d'information et de communication dynamique et innovante,
- le renforcement de partenariats qui se traduisent par le positionnement reconnu de l'outil couveuse et du programme DOM Création,
- des objectifs quantitatifs et qualitatifs de moyens et de réalisations atteints,
- des premiers résultats laissant présager une réussite du programme en termes de sorties positives,
- un dispositif qui répond à un réel besoin des jeunes,
- un dispositif qui a un effet positif sur l'image des jeunes et leur capacité à développer une activité,
- un dispositif dynamisant pour les couveuses impliquées,
- un dispositif fédérateur et structurant des acteurs impliqués,
- une dynamique potentielle inter-DOM,
- un dispositif qui participe au développement institutionnel des territoires.

Les limites rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet, que nous avons déjà évoquées donnent des pistes d'amélioration possibles

- un constat : un temps d'expérimentation trop court,
- développer les partenariats financiers et opérationnels pour pérenniser et généraliser le dispositif,
- poursuivre les initiatives de communication autour des projets des jeunes,
- travailler la possibilité de créer un fond d'amorçage rapidement disponible,
- développer un outil d'échange d'expérience entre les porteurs de projet d'un même territoire et entre les territoires.

Les enseignements tirés de l'expérimentation et des pistes d'amélioration identifiés permettent d'envisager un essaimage et une généralisation du dispositif

- dans la perspective d'une possible pérennisation du dispositif, le généraliser à un public plus large pour permettre le développement des couveuses,
- alimenter la dynamique ultra-marine en associant la Nouvelle Calédonie et la Martinique au programme,
- généraliser le dispositif au niveau national.

INTRODUCTION GENERALE

Le projet DOM Création est une expérimentation qui a été conduite dans quatre territoires ultramarins simultanément : la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte et la Réunion. Ce projet a été porté par l'Union des Couveuses d'Entreprise (UCE), qui en a assuré la coordination et, au niveau local, par les quatre couveuses d'entreprises implantées sur ces territoires.

L'apport essentiel du projet est bien de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté (âgés jusqu'à 31 ans) par la création d'entreprise, grâce aux actions mises en place par les couveuses d'entreprises des différents territoires, dont le public cible n'est en général pas celui des jeunes, qui sont d'ordinaire moins nombreux parmi les créateurs. Il s'agit donc bien de valoriser leurs idées et leurs projets en les accompagnant grâce à la mobilisation de la couveuse qui développe pour se faire des outils spécifiques communs aux quatre territoires de l'expérimentation (accompagnement individualisé, formations collectives).

Cette expérimentation s'est déroulée de février 2010 à juin 2011.

Pour son évaluation, nous avons mis en place des outils de suivis nous permettant une évaluation in-itinere du projet, avec un bilan à mi-parcours et un bilan final. Ces outils de suivis nous ont permis d'avoir un contact régulier avec à la fois l'UCE et les quatre couveuses des territoires impliquées dans le projet, permettant ainsi une mutualisation régulière des expériences vécues sur les quatre territoires et des ajustements à apporter au projet tout au long de son déroulement.

La principale problématique de l'évaluation était, dans un premier temps, de savoir dans quelle mesure le projet allait pouvoir améliorer la situation des jeunes en difficulté en termes d'insertion socio-économique, et dans un second temps, sous quelles conditions le projet pouvait être généralisé et pérennisé. Les hypothèses à tester étaient de savoir si ce projet répondait bien à un besoin des jeunes en difficulté et si les moyens mis en œuvre dans son cadre allaient permettre d'atteindre les objectifs fixés, tant qualitatifs que quantitatifs. Pour répondre à cette problématique et vérifier ces hypothèses, nous avons mis en œuvre des outils permettant de recueillir des informations à la fois quantitatives et qualitatives.

Avant de présenter les principaux résultats du projet, il faut préciser que deux adaptations importantes ont été réalisées au cours du projet. Tout d'abord, il était prévu d'intégrer en couveuse deux sessions de 40 jeunes chacune (10 par territoire), soit un total de 80 jeunes. Les réalités du terrain ont conduit les couveuses des quatre territoires à réaliser des intégrations de jeunes en continu, au fur-et-à-mesure que des jeunes étaient prêts à intégrer le dispositif (et sélectionnés par un comité d'intégration). Par ailleurs, la durée de l'accompagnement des jeunes initialement prévu pour une période de 6 mois s'est révélée trop courte par rapport aux besoins exprimés par un public jeune. Ainsi, la plupart des jeunes arrivés en court de projet à l'issue des 6 mois ont renouvelé leur période d'accompagnement pour une période allant de 3 à 6 mois, voire 9 mois, si on prend en compte la période de trois mois à laquelle ils ont droit pendant la procédure d'immatriculation de leur entreprise – précisons qu'à ce sujet les règles ne sont pas les

mêmes à Mayotte que dans les autres territoires. La conséquence de ces adaptations est qu'une partie importante des jeunes est encore actuellement en phase d'accompagnement au sein des couveuses. Cela n'est pas sans conséquence sur l'analyse qu'il est possible de faire aujourd'hui, en termes de résultats quantitatifs, et nous a d'ailleurs poussé, lors du Comité de pilotage national du projet, à préconiser une prolongation de quelques mois de l'expérimentation.

En prenant en compte ces deux éléments, il est d'ores-et-déjà possible d'avancer que les résultats de l'expérimentation sont positifs :

- En ce qui concerne la sensibilisation et la communication sur le programme, plus de 560 jeunes ont été touchés ; l'objectif qui avait été fixé à 400 est donc atteint.
- L'objectif d'intégration de jeune au programme était atteint, à la mi-juin, à 82,5% : 66 jeunes ont été intégrés sur un objectif fixé initialement à 80. Précisons que de nouvelles intégrations étaient encore prévues après la mi-juin.
- Une bonne dynamique partenariale a été instaurée avec un total de 22 comités d'intégration et 10 comités de pilotage réunissant dans chaque territoire entre 10 et 15 partenaires.
- En particulier, Les BGE et les missions locales sont les principaux partenaires prescripteurs.
- En ce qui concerne l'accompagnement des jeunes, plus de 440 entretiens individuels ont été conduits et 54 sessions de formation ont été réalisées.
- Les résultats en termes de sorties du dispositif : à la mi-juin, seuls 19 jeunes sont sortis du dispositif, dont 13 sont des sorties positives. Parmi elles 6 correspondent à des créations d'entreprises (immatriculation).

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Dans le programme DOM Création, il s'agit pour les couveuses de 4 territoires ultra-marins, la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte et la Réunion, de s'organiser collectivement, grâce à la coordination de l'Union des Couveuses d'Entreprises, pour offrir un dispositif partenarial et mutualisé d'accompagnement aux projets et initiatives dédié aux jeunes de ces territoires d'outremer.

Dans ce cadre, le dispositif poursuit quatre objectifs principaux :

- proposer un accompagnement ciblé et enrichi pour des jeunes créateurs en Outre-mer implantés dans des zones sensibles ;
- enrichir les partenariats et créer de la cohésion entre les acteurs de l'accompagnement ;
- créer une synergie inter-dom ;
- révéler les potentiels des territoires.

Pour atteindre ces objectifs les actions du programme DOM Création sont organisées autour de trois axes stratégiques, développés lors de deux sessions successives d'une durée de 6 mois chacune.

Il s'agit avant tout de favoriser la création d'entreprises par les jeunes dans les quatre territoires ultra-marins concernés. Pour ce faire, des actions locales de sensibilisation à la création d'entreprises par les jeunes sont réalisées avec comme objectif opérationnel de sensibiliser 400 jeunes au total (sur les deux sessions prévues, soit 200 jeunes par session). Ces actions doivent se traduire par l'accompagnement de 80 jeunes au total (soit 40 jeunes par session) dans le dispositif couveuse, comprenant un accompagnement individuel et des sessions de formation collective. Enfin, l'action la plus novatrice consiste à développer la mobilité entre couveuses de 8 jeunes (4 par session).

Parallèlement, le second axe du dispositif consiste à développer les partenariats locaux pour assurer la réussite du projet, et en particulier faciliter le financement des projets des jeunes et favoriser le dialogue entre les différents acteurs impliqués.

Enfin, le troisième axe est transversal et consiste à créer de la synergie entre les DOM qui se matérialise notamment grâce à la coordination de l'Union des Couveruses d'Entreprises par des actions de communication communes, des outils élaborés collectivement, un accompagnement formalisé commun, et des événements fédérateurs organisés en commun autour de possibles mobilités.

L'apport essentiel du projet est bien de favoriser la création d'entreprise par les jeunes, grâce aux actions mises en place par les couveuses d'entreprises des différents territoires, dont le public cible n'est en général par celui des jeunes, qui sont d'ordinaire moins nombreux parmi les créateurs. Il s'agit donc bien de valoriser leurs idées et leurs projets en les accompagnant grâce à la mobilisation de la couveuse qui développe pour se faire des outils spécifiques communs aux quatre territoires de l'expérimentation.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

i. Les objectifs généraux et le protocole de l'évaluation

Globalement, l'évaluation doit permettre d'apporter des éléments de réponse aux questions évaluatives qui ont été définies dès l'élaboration du projet. Les principales questions évaluatives sont les suivantes :

- Quelle amélioration effective de la situation des bénéficiaires a permis le dispositif (insertion : création d'entreprises, emploi, formation qualifiante) ?
- Quelles sont les conditions de mise en œuvre et les effets du programme sur ses bénéficiaires : analyse au niveau de chaque couveuse ?
- Quelle est l'efficacité du programme, c'est-à-dire quelle est la plus-value apportée pour améliorer la situation des bénéficiaires, au niveau de chaque couveuse ?

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- Quelles sont les conditions de réussite (ou les raisons de moindre performance) du programme au niveau de chaque couveuse ?
- Quelles améliorations peuvent-être apportées et dans quelles conditions peut-on envisager une généralisation du dispositif ?

Dans le but de pouvoir répondre à ces questions, un protocole d'évaluation a été mis en place. Il comprend notamment la définition d'une méthodologie et de différents indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

D'un point de vue méthodologique, l'évaluation se fonde sur trois outils principaux :

- La mise en place d'un outil de suivi et la collecte régulière des informations qu'il procure ;
- La réalisation d'entretiens collectifs et/ou individuels avec les différents acteurs impliqués (couveuses, partenaires, jeunes porteurs de projet) ;
- La collecte de documents et de données statistiques auprès de différentes organisations dans le but notamment de pouvoir établir un étalon de comparaison et des éléments de contexte pour l'analyse des résultats.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs sont de plusieurs ordres (indicateurs de moyens, de réalisations et de résultats) et portent sur les différentes phases du programme (sensibilisation, accompagnement, mise en place des partenariats, mobilités). La liste des indicateurs retenus est présentée en annexe 1.

j. Les objectifs spécifiques et la méthodologie de l'évaluation finale

Les objectifs

Conformément à la logique dans laquelle s'inscrit le projet, celui de l'expérimentation, l'objectif est avant tout de faire le point sur la mise en œuvre du programme de son commencement à la mi-juin 2011.

En particulier, il s'agit :

- de renseigner les indicateurs de moyens et de réalisations de la mise en œuvre du dispositif ;
- d'appréhender les premiers résultats du programme à l'issue de l'expérimentation
- de dresser collectivement (avec les couveuses, l'Union des Couveruses, les partenaires et les jeunes porteurs de projets) un bilan qualitatif de la mise en œuvre du projet, en ce qui concerne les avancées, les difficultés rencontrées, les solutions envisagées, les adaptations réalisées pour faire face aux difficultés, en ce qui concerne les différents axes stratégiques du programme ;
- de capitaliser et de valoriser l'expérience des différentes couveuses impliquées dans le projet ;

Rapport d'évaluation finale du projet APDOM1-010

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

- d'identifier les conditions du bon fonctionnement du projet, les adaptations nécessaires, les améliorations à mettre en œuvre dans la perspective d'une pérennisation et d'une généralisation du programme.

Les actions et méthodes

Pour réaliser la présente évaluation, le cabinet évaluateur s'est appuyé sur les actions et la méthodologie suivantes :

- Participation à la réunion plénière du 10 février ;
- Plusieurs réunions (téléphoniques et sur site) avec l'Union des Couveuses et réception du questionnaire qualitatif de suivi mensuel mis en place par l'UC;
- Elaboration d'un outil de suivi définissant les informations à collecter par les couveuses ;
- Entretiens téléphoniques et mails avec les couveuses, collecte des informations de suivi ;
- 2 visites sur site des consultants évaluateurs dans les quatre territoires parties prenantes du projet, comprenant des entretiens individuels et collectifs avec les couveuses, les principaux partenaires et les jeunes porteurs de projet¹ (une visite à mi-parcours ayant donné lieu à un rapport d'évaluation à mi-parcours et une visite en fin d'expérimentation) :
 - En Guyane : 12-13 octobre 2010 (rencontre avec 6 partenaires et 3 porteurs de projet) ; 30-31 mai 2011 (rencontre avec 5 partenaires et 2 porteurs de projet)
 - A la Réunion : 25-26 octobre 2010 (rencontre avec 4 partenaires, 6 porteurs de projet et participation au COPIL réunissant 14 partenaires) ; 23-24 mai 2011 (rencontre avec 4 partenaires et 11 porteurs de projet et participation au COPIL réunissant 12 partenaires)
 - En Guadeloupe : 28-29 octobre 2010 (rencontre avec 6 partenaires et 7 porteurs de projet) ; 16-17 mai 2011 (rencontre avec 7 partenaires et 7 porteurs de projet)
 - A Mayotte : 28-29 octobre 2010 (rencontre avec 7 partenaires et 6 porteurs de projet) ; 25-26-27 mai 2011 (rencontre avec 5 partenaires et 9 porteurs de projet)
- Collecte des informations auprès des couveuses grâce au tableau de bord élaboré ;
- Collecte d'informations statistiques (éléments de contextes et de comparaison) ;
- Participation à la réunion plénière du 17 novembre 2010 et au COPIL national du dispositif du 18 novembre 2010.
- Participation à la réunion plénière du 28 juin 2011 et COPIL national du dispositif du 29 juin 2011

¹ Voir en annexe 2, la liste des partenaires rencontrées.

Le périmètre de l'évaluation

La présente évaluation finale porte sur la mise en œuvre du programme de son commencement à la mi-juin 2011. Elle précise entre autres les principaux indicateurs de moyens et de réalisation qui avaient été définis dans le protocole de l'évaluation, ainsi que les premiers indicateurs de résultat qui peuvent être mis en avant à ce stade de la mise en œuvre du programme. Toutefois, la présente restitution ne présente pas l'ensemble des indicateurs de résultat prévus pour plusieurs raisons :

- une première adaptation aux réalités du terrain a conduit les couveuses à réaliser des intégrations de jeunes en continu en non pas par deux vagues successives comme cela était initialement prévu. Cette adaptation implique que certains des porteurs de projet n'ont été intégrés au programme que récemment et n'ont pas achevé leur période de test au sein de la couveuse ;
- une seconde adaptation aux réalités du terrain s'est traduite par la reconduction de la période d'accompagnement pour la majorité des jeunes ayant été au bout de leurs 6 premiers mois d'accompagnement. Cette période de 6 mois s'est en effet révélée trop courte aux vues des besoins réels des jeunes porteurs de projet. Ainsi, ces jeunes ne sont pas encore sortis du dispositif et il n'est pas possible de mesurer l'impact du dispositif en termes de résultats (seuls 19 sorties du programme ont eu lieu).

II. Enseignements de politique publique

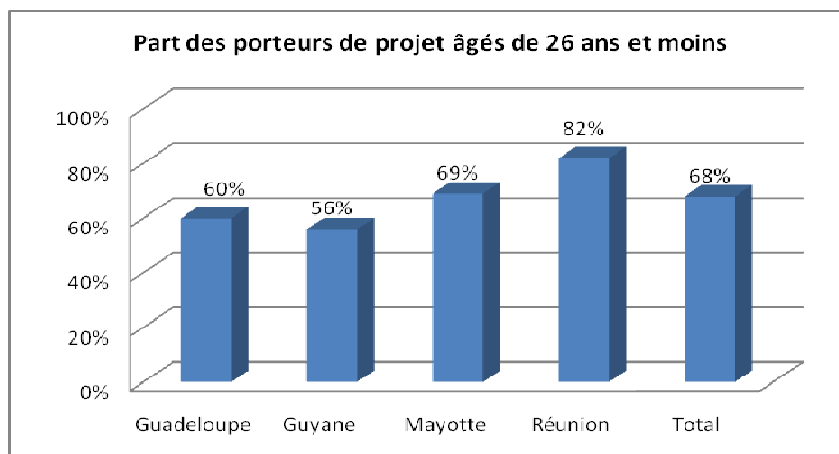
1. Résultats de l'évaluation

i. Les publics touchés par l'expérimentation

Les caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

Le choix qui a été fait de cibler les jeunes de certains territoires lors de l'élaboration du projet DOM Création répondait à la volonté de proposer un dispositif spécifique aux jeunes rencontrant le plus de difficultés dans leur parcours d'insertion professionnelle. Les indicateurs présentés ci-après traduisent le fait que cet objectif qualitatif a été atteint.

L'âge des jeunes porteurs de projets : une forte proportion des jeunes âgés de 26 ans et moins

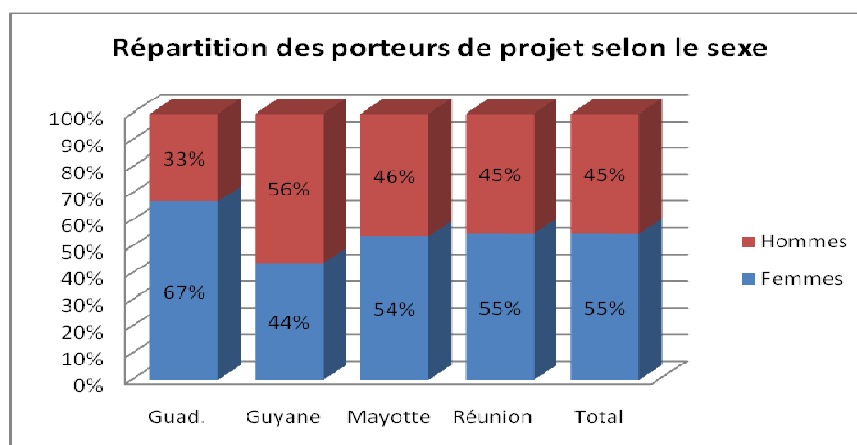


La population cible initialement prévue était celle des jeunes de moins de 26 ans. Une dérogation a ensuite été introduite ouvrant la possibilité d'intégrer les jeunes jusqu'à 31 ans. Il s'est en effet avéré que la demande était importante chez les 26-31 ans et que cette dernière population était plus souvent porteuse d'un projet suffisamment abouti pour pouvoir être intégré au programme.

Malgré cette possibilité d'ouvrir le dispositif au plus de 26 ans, il faut souligner qu'au total 68% des jeunes porteurs de projet sont âgés de 26 ans ou moins et que leur âge moyen est de 25,5 ans.

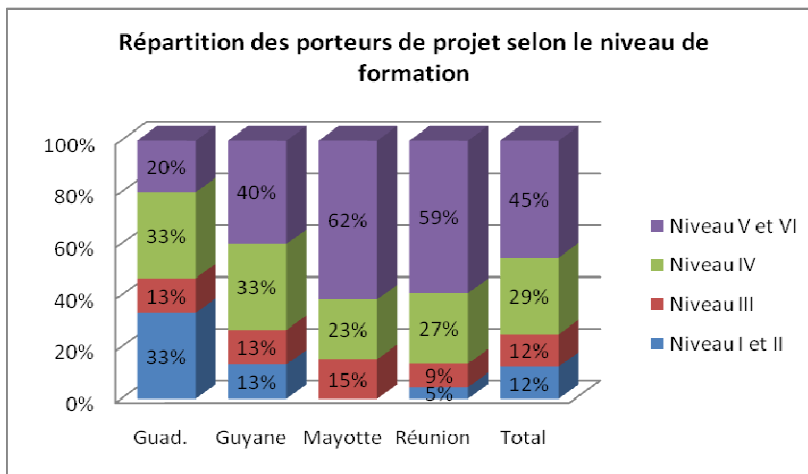
Ainsi, l'objectif de ciblage des jeunes a bien été atteint.

La répartition des porteurs de projet selon le sexe : une légère majorité de femmes



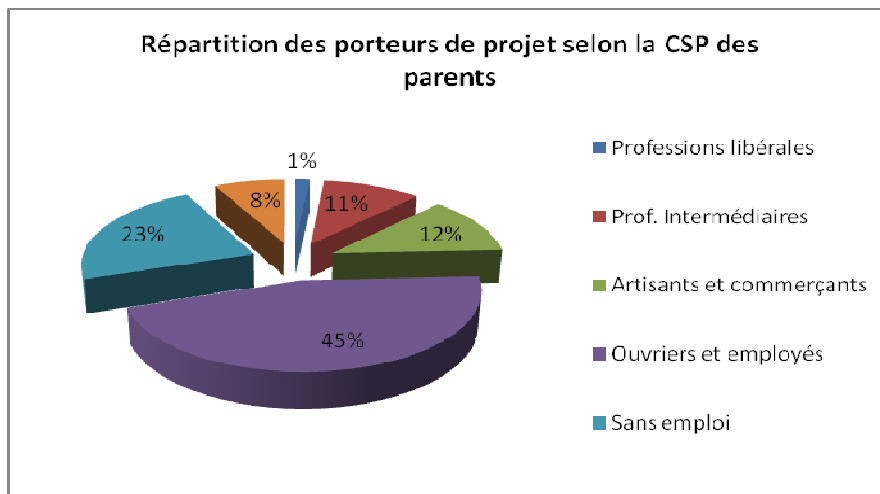
Sur l'ensemble des porteurs de projet intégrés au programme DOM Création, plus de la moitié, précisément 55%, sont des femmes. Soulignons que cette proportion atteint jusqu'à 67% en Guadeloupe. Ce résultat est particulièrement intéressant car les femmes rencontrent en moyenne davantage de difficultés d'insertion professionnelle que les hommes, surtout dans le domaine de l'entrepreneuriat, et ce sur tout le territoire national. Ce résultat est conforme aux réalités observées dans les couveuses en métropole où les porteurs de projet sont en majorité des femmes.

Le niveau de formation des porteurs de projet : la prépondérance des niveaux inférieurs ou égal au baccalauréat



Sur l'ensemble des porteurs de projet, 74% ont un niveau de formation inférieur ou égal au baccalauréat et 45% un niveau inférieur ou égal au niveau V (BEP/CAP). Cette proportion atteint même 62% à Mayotte, où aucun porteur de projet n'a un niveau I ou II, et 59% à la Réunion. A ce titre, la Guadeloupe fait exception puisque 46% des porteurs de projet ont un niveau de formation supérieur ou égal à une Licence.

La catégorie socio-professionnelle (CSP) d'origine des jeunes porteurs de projet : une majorité d'ouvriers et d'employés



45% des porteurs de projet sont issus de familles d'ouvriers ou d'employés et 23% ont des parents sans emploi. A l'inverse seuls 12% des jeunes intégrés au programme sont issus de familles de professions libérales ou intermédiaires et aucun de cadres supérieurs.

Précisons que pour établir ces statistiques nous avons fait le choix de retenir la CSP du parent qui a la plus élevée, qu'il s'agisse du père ou de la mère. Ces statistiques, qui font déjà état d'un milieu d'origine globalement défavorisé des jeunes, tend pourtant à le surestimer. Ainsi, par exemple, la proportion de jeunes ayant au moins un parent sans emploi est bien supérieure à 23%.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Cette notion de CSP défavorisée doit toutefois être relativisée dans le contexte domien où les taux de chômage sont tels que le fait d'occuper un emploi relève déjà d'un parcours difficile et que l'emploi informel est important.

Les territoires d'implantation des jeunes porteurs de projet

Si les actions de sensibilisation et d'information ont répondu à une volonté de cibler certains territoires en particulier, la démarche n'a pas été pour autant de sélectionner les jeunes porteurs de projet en fonction de leur implantation territoriale. Il s'est en effet agi d'intégrer les jeunes satisfaisant le critère de l'âge et dont la maturité du projet et les conditions matérielles minimales étaient réunies.

Nous présentons ci-dessous les implantations territoriales des jeunes porteurs de projet à l'issue des intégrations.

En Guadeloupe, 6 territoires sont touchés : les Abymes, Baie Mahault, Petit Bourg, Le Moule, Port-Louis et Courbeyre. Malgré l'arrêt du ciblage des ZUS dans la seconde période du programme, 53% des porteurs de projet sont implantés en zone cible.

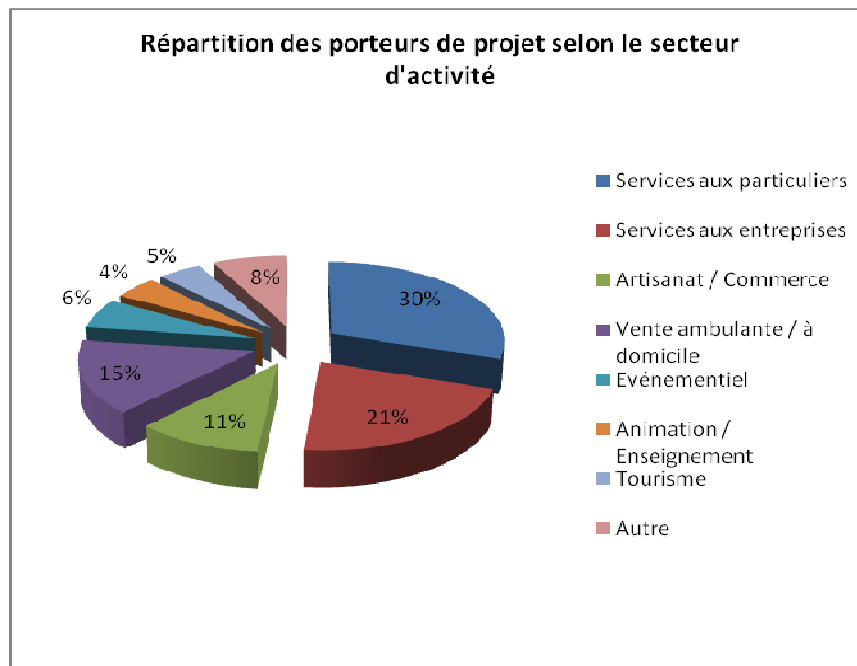
En Guyane, les jeunes sont implantés dans 7 territoires : Cayenne, Kourou, Saint-Laurent du Maroni, Matoury, Apatou, Remire-Montjoly et Cacao. 12,5% des porteurs de projet sont implantés en zone cible et 12,5% en zones sensibles à Cayenne.

A Mayotte, l'ensemble du territoire est représenté : les zones Sud et Petite Terre sont représentées, alors qu'elles ne l'étaient pas en première période et la zone Centre concentre plus de 50% des jeunes porteurs de projet. Les zones initialement désignées comme cibles représentent 42% des territoires d'implantation des jeunes.

A la Réunion, enfin, comme nous l'avons mentionné plus haut, le choix a été fait de cibler l'action sur le Nord et l'Est de l'île, et ce pour toute la période de l'expérimentation. Tous les porteurs de projet sont donc issus de ces zones, dont 45% dans la commune de Sainte Suzanne et 59% en zone sensible (ZUS ou quartier prioritaire).

Ainsi, les jeunes porteurs de projet intégrés au programme DOM Création sont bien en partie implantés dans les territoires initialement ciblés dans le cadre des actions de sensibilisation et d'information. Si la conformité des territoires d'implantation avec les zones cibles n'est pas totale, cela est le résultat d'une mise en œuvre du programme dont l'esprit n'était pas d'exclure certains jeunes sous prétexte qu'ils n'appartenaient pas à certains territoires, mais bien d'intégrer les jeunes motivés dont la maturité et la faisabilité du projet étaient les principaux critères de sélection.

La répartition des porteurs de projet selon le secteur d'activité



La majorité des projets des jeunes intégrés au programme relève du secteur des services. Ainsi, 30% s'inscrivent dans les services aux particulier (coiffure à domicile, relaxation, ongles, espaces verts, bricolage, etc.), 21% dans les services aux entreprises (services informatique, etc.). Il faut également souligner le poids des activités de vente ambulante ou à domicile (15%) et de l'artisanat (11%). La catégorie « autre » (8%) représente des activités aussi variées que celles relevant du BTP (carreleur) ou de la production (vélos customisés), ou encore mécanicien ou taxi.

Adhésion du public ciblé au dispositif

Lors de sa conception, le projet prévoyait un ciblage des actions sur un public spécifique. Il s'agissait de toucher un public jeune (26 ans et moins), en difficulté d'insertion socio-professionnelle et implanté dans des territoires sensibles.

Une première modification a rapidement été mis en place : il a été autorisé de ciblé les jeunes âgés de jusqu'à 31 ans. En effet il est apparu qu'un ciblage restreint aux 26 ans et moins risquait de limiter l'intégration de jeunes au projet. En effet, le public très jeune n'est pas celui le plus enclin à créer une entreprise. Soulignons toutefois, que comme nous l'avons vu dans la partie consacré aux caractéristiques des jeunes, 68% des jeunes intégrés ont 26 ans ou moins.

Une seconde modification a été réalisée en cours de projet, notamment dans sa deuxième période. Elle concerne le ciblage de territoires spécifiques.

Pour la campagne de sensibilisation et d'information, le ciblage des territoires a toutefois globalement été respecté, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Territoires	Objectif	Session 1	Session 2
Guadeloupe	ZUS, Abymes, Grand Camp, Lacroix, Pointe à Pitre, Chanzy	Abymes, Grand Camp, Carénage, Pointe à Pitre, Chanzy	Abymes, Grand Camp, Chanzy Abandon du ciblage sur les zones ZUS
Guyane	Kourou, Mana, Saint Georges, Apatou, Maripasoula, Sinnamary	Kourou, Mana, Sinnamary, Saint Georges, Cayenne, Saint Laurent du Maroni	Kourou, Mana, Sinnamary, Saint Georges, Cayenne (ciblage sur les zones sensibles), Saint Laurent du Maroni, Apatou, Cacao
Mayotte	Brandelé (Sud), M'Tzamboro (Nord) et Mamoudzou	Ensemble du territoire (sauf 2 communes)	Ensemble du territoire Efforts sur Mamoudzou, zone Sud et Petite Terre moins touché en phase 1
Réunion	ZUS, notamment de Saint Pierre, Saint Benoît, Saint Denis	Zones Nord et Est Une majorité de ZUS et quartiers prioritaires	Zones Nord et Est (7 communes) Une majorité de ZUS et quartiers prioritaires

Globalement, ces actions de sensibilisation et d'information ont touché les jeunes de certains territoires en particulier, conformément à la logique de ciblage de l'intervention qui avait été définie lors de l'élaboration du programme. Des évolutions sont toutefois à noter entre la première et la seconde période du programme.

Ainsi, **en Guadeloupe**, les actions se sont notamment concentrées sur les territoires des Abymes (Grand Camp) et de Pointe à Pitre (Chanzy). Afin d'ouvrir la possibilité à davantage d'intégration, le ciblage des zones ZUS a été abandonné dans la seconde période du programme.

En Guyane, ce sont les territoires de Kourou, Mana, Sinnamary et Saint Georges qui ont particulièrement été touchés par ces actions, ainsi que Cayenne (zones sensibles) et Saint-Laurent du Maroni (qui ne faisaient pas partie des zones ciblées au départ). En seconde période, deux communes supplémentaires ont pu être touchées (Apatou et Cacao).

A Mayotte, l'ensemble de l'île a été impactée par ces actions, en particulier les zones cibles de M'Tzamboro, Brandelé et Mamoudzou. En seconde période, un effort particulier a été déployé à Mamoudzou, sur Petite Terre et dans la zone Sud qui avaient été peu touchées au cours de la première période.

Enfin, **à la Réunion**, le choix a été fait de cibler les actions de sensibilisation et d'information sur les zones Nord et Est de l'île. Ainsi, la ZUS de Ravine Blanche (Saint-Pierre), située au Sud de l'île et initialement définie comme une des zones cibles du projet n'a pas été touchée. Ce choix a répondu à un objectif d'efficacité de la mise en œuvre du programme dans un contexte de moyen humain limité (un chargé de mission pour l'ensemble du territoire) et de difficultés de mobilité rencontrées par les jeunes. Le souci de pouvoir générer une dynamique collective au niveau local a également guidé ce choix territorial. Par ailleurs, le fait que la couveuse Réusit soit déjà bien implantée au Sud de l'île a également joué sur la décision de déployer le dispositif sur les

territoires où le rayonnement de la couveuse était moins important. Soulignons qu'une majorité de ZUS et de quartiers prioritaires ont été touchés.

Ainsi, globalement, l'objectif du ciblage de la sensibilisation des jeunes sur certains territoires spécifiques a donc été atteint, même si des adaptations ont été nécessaires.

Pour ce faire les couveuses ont mis en œuvre différents types d'actions sur les territoires ciblés, en partie grâce à des outils de communication qui ont été élaborés en commun. Nous présentons ci-dessous les résultats de ces actions sous la forme d'indicateurs de moyens et de réalisation :

- 2800 flyers, 179 affiches et 826 plaquettes distribués
- 33 articles de presse publiés et 15 émissions de radio
- 63 réunions d'information rassemblant 563 jeunes
- 304 entretiens individuels approfondis avec des jeunes intéressés par le programme

L'ensemble de ces actions a permis de sélectionner 187 jeunes avec lesquels un travail a été commencé. Finalement, 66 jeunes porteurs de projet ont été intégrés au programme. La différence entre les deux s'explique par plusieurs raisons et en particulier le manque d'un capital de départ (nous y revenons plus bas) et le niveau de maturation du projet souvent insuffisant, qui nécessite un travail pré-intégration que les couveuses ont réalisé pour certains jeunes.

En ce qui concerne les territoires d'implantation des jeunes, que nous avons précisé plus haut dans les caractéristiques des bénéficiaires, ils sont proches, mais pas tout à fait similaires aux zones ciblées initialement. En effet, la démarche n'a pas été de sélectionner les jeunes uniquement en fonction de leur implantation géographique, mais d'intégrer les jeunes satisfaisant le critère de l'âge et dont la maturité du projet et les conditions matérielles minimales étaient réunies.

Par ailleurs, les caractéristiques des jeunes intégrés au programme que nous avons exposé plus haut montrent clairement que les bénéficiaires sont très majoritairement des jeunes en difficulté, issus de territoires sensibles et de milieux modestes.

Les objectifs du ciblage ont donc bien été atteints et le dispositif a bien été attractif pour les bénéficiaires en forte demande d'accompagnement pour la réalisation de leur projet. Le fait qu'à l'issue des 6 mois d'accompagnement, la grande majorité des premiers jeunes intégrés aient souhaité renouveler leur contrat corrobore cette observation. Cette forte demande a également largement été formulée lors des entretiens menés avec les jeunes lors des deux visites de terrain que nous avons effectué. Ces entretiens ont apporté plusieurs enseignements indiquant que le dispositif répond à un réel besoin de ces jeunes en difficulté d'insertion professionnelle.

Tout d'abord, face aux taux de chômage des jeunes élevés qui prévalent dans les territoires concernés par le programme DOM Création, la création de sa propre activité apparaît aux jeunes comme une issue réelle. Le public des jeunes rencontre toutefois des difficultés spécifiques dans la réalisation de leur projet : affinage et maturation du projet, peur de se lancer, manque de confiance en soi, désarroi face aux formalités à réaliser et aux outils à mobiliser (commercialisation, gestion, etc.), etc.

Dans ce cadre, l'accompagnement qui leur est proposé dans le cadre de la couveuse constitue une véritable étape sécurisante dans leur parcours d'insertion, sans laquelle les jeunes ne se seraient pas lancés sur la voie de la création de leur propre activité économique. A ce titre, il faut souligner la forte demande d'accompagnement des jeunes, y compris avant l'intégration « officielle » dans le projet, qui s'est traduite par un nombre important de jeunes ayant renouvelé leur période d'accompagnement à l'issue de la première période de 6 mois. Ensuite, les jeunes sont particulièrement sensibles au développement d'une dynamique collective permise par le programme. Une telle dynamique leur permet d'échanger sur leurs difficultés, de se donner confiance mutuellement, et même de développer des liens commerciaux lorsque leurs activités sont complémentaires. Ainsi, plusieurs jeunes à Mayotte et à la Réunion, par exemple, ont développé des activités complémentaires (ex. : cas à Mayotte d'une jeune créatrice dans l'événementiel ayant eu recours aux services d'un jeune créateur en restauration).

Soulignons enfin un effet indirect du programme, mais non moins important qui est la crédibilité que le passage en couveuse donne à leur projet lorsque les jeunes sollicitent des aides ou prêts pour développer leur activité.

Ainsi, globalement, et le nombre de jeunes ayant sollicité de l'information le montre, le dispositif s'est révélé attractif pour le public cible. Si les jeunes ne sont habituellement pas le public commun parmi les créateurs d'entreprises, ils se sont avérés nombreux à avoir des idées et des projets et à rechercher pour cela un accompagnement approprié. Toutefois l'objectif d'intégrer 80 jeunes au programme n'a été que partiellement atteints, puisqu'à la mi-juin ils n'étaient que 66. Loin d'indiquer une faible résonance du dispositif parmi le public cible, ce fait s'explique par plusieurs éléments, qui sont parfois propre à un territoire donné.

A ce propos, on peut souligner les facteurs les plus importants. Il s'agit tout d'abord de l'implantation des couveuses dans les territoires. Dans le cas de Mayotte, la couveuse a été créée dans le cadre du programme DOM Création et quant aux couveuses de Guyane et de Guadeloupe elles étaient « en sommeil » au moment du lancement du projet. Cela implique qu'un travail très important d'information sur leur existence et leurs missions a dû être réalisé, auprès des jeunes, mais également auprès des structures potentiellement partenaires, et notamment les prescripteurs, nous y revenons plus bas. Soulignons que tout ce travail d'information portent à présent ses fruits et augure d'un bon taux de recrutement dans l'hypothèse d'une pérennisation du dispositif.

Par ailleurs, le manque d'un petit capital de départ a constitué un problème central pour de nombreux jeunes prêts à intégrer la couveuse, mais n'ayant pas les moyens de lancer leur activité. Ce problème est particulièrement prégnant à Mayotte où un certain nombre de prestations sociales et de dispositifs de droit commun n'existent pas et explique en grande partie les difficultés de recrutement rencontrées sur ce territoire.

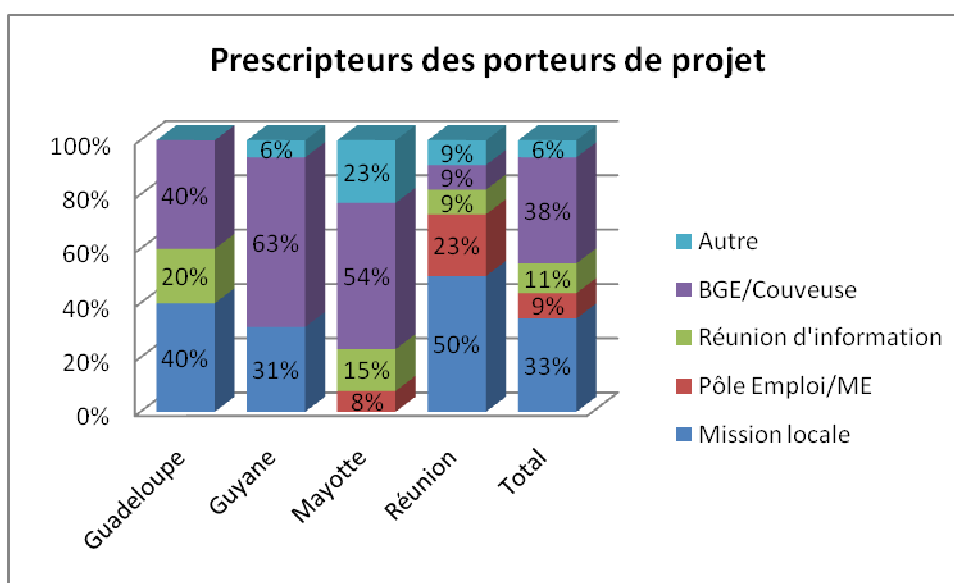
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Précisons, enfin, que la couveuse de Guadeloupe avait interrompu son recrutement en février, dans l'attente d'une lisibilité financière plus importante garantissant sa capacité à intégrer de nouveaux jeunes et à leur offrir un accompagnement de qualité jusqu'au bout.

Soulignons, enfin, que l'attrait du travail informel reste un frein important.

Le recrutement des jeunes a également été permis par le développement de partenariat avec les acteurs locaux de l'insertion et de la création d'entreprise.

Plusieurs acteurs ont joué un rôle important dans l'information fournie au public cible. C'est le cas notamment de chargés de mission CUCS dans plusieurs territoires. Un des enjeux principaux était d'établir et d'ancrer dans la durée **un partenariat avec les acteurs prescripteurs**. Le tableau ci-dessous précise quels ont été les prescripteurs des jeunes intégrés au programme.



Globalement, parmi les 66 porteurs de projet intégrés au programme, 38% ont été orientés directement par la couveuse ou la BGE qui a porté la couveuse lors de sa création à Mayotte et lors de sa remise en activité en Guyane et en Guadeloupe. Ce chiffre était de 44% pour les couvés intégrés lors de la première période, ce qui révèle le rôle grandissant des autres partenaires prescripteurs lors de la seconde période grâce au développement des partenariats. Ainsi, au total, 42% des porteurs de projet ont été orientés par les Missions locale ou Pôle emploi, contre 34% en première période.

Ces chiffres globaux masquent bien sûr des différences selon les territoires. Ainsi, si les Missions locales sont des partenaires importants à la Réunion (50% des prescriptions), en Guadeloupe (40%) en Guyane (31%), aucune prescription n'a été faite par la Mission locale à Mayotte. La récente convention signée entre la couveuse et la Mission locale de Mayotte laisse toutefois prévoir un changement de situation dans le cadre d'une pérennisation du programme et de l'activité de la couveuse.

Soulignons que malgré la baisse de leur participation dans les prescriptions, les BGE restent les premiers partenaires prescripteurs à Mayotte (54%) et encore davantage en Guyane (63%) pour les raisons évoquées plus haut.

Enfin, les réunions d'information ont porté leur fruit, puisqu'au total, 11% des orientations se sont faites par ce biais. Soulignons que cette proportion était de 19% des jeunes porteurs de projet de la première période, ce qui indique encore le rôle croissant des partenariats qui ont pu se développer avec les Missions locales notamment.

Ainsi, on peut souligner la réelle dynamique qui a été créée avec les partenaires prescripteurs et qui devrait porter encore davantage ses fruits dans l'optique d'une pérennisation du programme DOM Création.

En termes de perspectives, on peut souligner que dans plusieurs territoires, des projets de formalisation de ces partenariats sont encore en cours d'élaboration, à travers des conventions par exemple, dans le but d'inscrire dans la durée cette dynamique partenariale.

ii. Les effets du dispositif expérimenté

Les effets de l'expérimentation sur le public bénéficiaire

L'apport principal du dispositif DOM Création consiste en l'accompagnement individualisé et collectif des jeunes porteurs de projet, grâce à des outils communs élaborés avec la coordination de l'UCE. Ainsi, suite aux actions de sensibilisation et d'information et à l'intégration des jeunes sélectionnés, le travail d'accompagnement des jeunes a été réalisé dans les différentes couveuses.

Précisons que dans la continuité de la logique d'intégration en continu, l'accompagnement proposé aux jeunes a également dû être adapté, notamment en ce qui concerne sa dimension collective, ce qui s'est traduit par la multiplication des sessions de formation.

L'accompagnement individuel

Cet accompagnement individualisé est réalisé grâce à des entretiens individuels réguliers avec les jeunes, au cours desquels sont abordées les actions réalisées, les difficultés rencontrées, les différentes étapes à mettre en œuvre (élaboration d'un business plan, élaboration de devis, de factures, etc.).

A la mi-juin 2011, plus de 440 entretiens individuels ont été réalisés avec les 66 porteurs de projet de l'ensemble des couveuses. En moyenne, chaque couvé bénéficie de 2 à 3 rendez-vous individuels par mois. Ces rendez-vous formels sont par ailleurs complétés par des entretiens complémentaires, au coup par coup selon les besoins des jeunes, par mail, téléphone ou en face-à-face, grâce à la disponibilité des chargés de mission.

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ce travail d'accompagnement individuel se poursuit aujourd'hui avec les jeunes recruté en première période et ayant renouvelé leur période d'accompagnement (la majorité d'entre eux) et avec les jeunes récemment intégrés au programme.

Soulignons qu'il est établi que la durée de 6 mois d'accompagnement initialement prévue s'avère trop courte, de l'avis des chargés de mission des couveuses et des jeunes porteurs de projet eux-mêmes. En effet, si l'hypothèse avait initialement été faite que le dynamisme des jeunes allait permettre une mise en œuvre plus rapide de leur projet (l'accompagnement en couveuse pour un public non jeune étant en moyenne de 10 mois), l'expérience de terrain acquise dans le cadre de DOM Création montre qu'au contraire, les jeunes ont besoin d'un temps d'accompagnement plus long qui s'explique par différents éléments. En effet, le temps nécessaire entre autre à la maturation du projet, à l'acquisition des outils nécessaires au lancement et au test de l'activité, ainsi que le processus de prise de confiance en soi nécessaire à l'autonomisation des jeunes, est supérieur à 6 mois. Face à ce besoin spécifique formulé par les jeunes porteurs de projet, les couveuses ont renouvelé la période d'accompagnement des jeunes intégrés pour une période pouvant atteindre six mois supplémentaires + 4 mois pour la réalisation des démarches d'immatriculation, comme cela est possible dans le cadre du CAPE dans les dispositifs couveuses (et 3 mois pour le statut de stagiaire de la formation professionnelle à Mayotte où le CAPE n'existe pas encore).

Enfin, précisons que les couveuses réalisent également un accompagnement individualisé avec des jeunes porteur de projet avant leur intégration dans le dispositif DOM Création (formalisé par leur validation par les comités d'intégration). Cet accompagnement en amont constitue une adaptation du programme face au besoin d'accompagnement formulé par les jeunes pour préciser et mener à terme le processus de maturation de leur projet avant leur intégration dans le programme.

Ainsi, dans la perspective de pérennisation du dispositif, il sera nécessaire de prendre en compte ces spécificités de l'accompagnement vers la création d'entreprise pour un public jeune.

Les formations collectives

L'accompagnement proposé aux jeunes porteurs de projet comprend différents modules de formation collective (outils de communication et marketing, de gestion, etc.). Sur l'ensemble des quatre territoires ce volet de l'accompagnement a également débuté dès l'intégration des premiers porteurs de projet.

L'adaptation du programme qu'a constitué l'intégration en continu des jeunes dans le programme s'est toutefois traduite par une difficulté en ce qui concerne l'organisation des formations collectives. En effet, le parcours d'accompagnement n'a pas la même temporalité pour l'ensemble des jeunes ayant intégré le dispositif à des dates différentes. L'éloignement des territoires d'implantation des différents jeunes constitue une seconde difficulté, notamment en Guyane où la distance entre les territoires touchés est très importante (plusieurs heures de déplacement).

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

La solution trouvée par les couveuses a été de planifier plusieurs sessions pour un même module, tout en essayant de conserver des groupes de plusieurs personnes afin de permettre l'émergence d'une dynamique collective entre les jeunes porteurs de projet.

Enfin, mentionnons une difficulté supplémentaire qui doit être prise en compte, qui est le niveau de formation de base différent d'un jeune à l'autre et auquel il faut s'adapter dans la réalisation des formations collectives. A noter en particulier le problème de l'illettrisme, important dans certains territoires, en Guyane et à Mayotte en particulier.

Ainsi, malgré ces difficultés, sur l'ensemble des territoires, à la mi-juin 2011, **43 modules de formation ont été élaborés et 54 sessions de formation ont été réalisées.**

Ainsi, l'accompagnement collectif à travers les sessions de formations collectives a connu une montée en puissance lors de la seconde période du programme et atteint un niveau très honorable, qu'il convient de souligné eu égard aux difficultés évoquées plus haut.

L'expérimentation du e-learning : une faible utilisation de cet outil

Le e-learning, grâce à un outil commun utilisé par les 4 couveuses, a été expérimenté. Il reste toutefois peu utilisé car souvent peu adapté aux possibilités d'utilisation des porteurs de projet.

Les principaux résultats : l'état d'avancement des projets des jeunes

Le travail d'accompagnement effectué avec les jeunes porteurs de projet se traduit dans l'état d'avancement de leur projet :

Sur l'ensemble des jeunes porteurs de projet, plus de 75% ont débuté leur activité (création d'un chiffre d'affaire).

- 23 porteurs de projet ont renouvelé leur période d'accompagnement (64% des couvés de la première période)
- 25 porteurs de projet ont bénéficié d'un financement grâce à la mobilisation des partenaires
- 6 mobilités réalisés ou envisagées (3 à la Réunion et 3 en Guyane)
- 19 jeunes sont sortie du programme : 6 pour des raisons personnelles (sortie « négatives »), 6 ont créé leur entreprise (immatriculation), 3 sont partis en formation, 4 retours à l'emploi.

Ainsi, au stade actuel du programme où de nombreux jeunes ont renouvelé leur contrat d'accompagnement, **sur les 19 sorties du programme, 13 sont des sorties positives, soit 68%.**

S'il est trop tôt pour en tirer des conclusions définitives sur les indicateurs de résultat du programme, étant donné qu'un nombre très important de jeunes ont renouvelé leur accompagnement, ces éléments laissent présager une réussite du programme DOM Création. On peut d'ailleurs considérer que le fait de reconduire sa période d'accompagnement est un élément

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

positif, alternatif à l'abandon, faisant preuve de la motivation et de l'engagement des jeunes dans leur projet, et donc de son aboutissement.

Il faut ainsi préciser qu'une évaluation dans plusieurs mois serait nécessaire pour appréhender l'impact du programme en termes de créations réussies.

Autres effets sur le public bénéficiaire

Un dispositif qui répond à un réel besoin des jeunes

Comme nous l'avons souligné plus haut, le dispositif s'avère répondre à réel besoin des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, et ce à plusieurs niveaux.

Leur passage en couveuse constitue tout d'abord une véritable étape sécurisante dans leur parcours d'insertion, sans laquelle les jeunes ne se seraient pas lancés sur la voie de la création de leur propre activité. Ensuite, les jeunes sont particulièrement sensibles au développement d'une dynamique collective permise par le programme. Enfin, leur passage en couveuse leur donne une importante crédibilité lorsqu'ils sollicitent des aides ou prêts pour développer leur activité.

Les effets induits/inattendus

La mise en œuvre du programme a eu plusieurs effets induits tant sur les jeunes que sur les structures porteuses du projet ou encore d'un point de vue institutionnel.

Un dispositif qui a un effet positif sur l'image des jeunes et leur capacité à développer une activité

D'un point de vue plus global, dans un contexte où la jeunesse est souvent montrée du doigt (auteure de violences urbaines, etc.) et stigmatisée, la possibilité donnée au jeunes en difficulté de faire la preuve de leur capacité à être acteurs de leur avenir, en développant leur propre activité économique est importante. Elle a un effet positif sur l'image qui est donnée des jeunes en difficulté et participe à une dynamique de pédagogie par l'exemple qui peut être source d'un effet d'entraînement pour d'autres jeunes dans des situations comparables. Cet effet du programme, s'il est certes indirect, ne doit pour autant pas être négligé.

Un dispositif dynamisant pour les couveuses impliquées

Du point de vue des couveuses, structures porteuses du programme DOM Création, ce dernier a eu un effet fortement dynamisant, comme nous l'avons déjà souligné. En effet, le programme a permis la création de la couveuse à Mayotte et la « réactivation » des couveuses en Guadeloupe et en Guyane. A la Réunion, si la couveuse est très active depuis 10 ans, le dispositif n'en apporte pour autant pas moins de 25% environ de son activité actuelle.

Un dispositif fédérateur et structurant des acteurs impliqués

Rapport d'évaluation finale du projet APDOM1-010

A travers la mise en place de partenariat autour du programme DOM Création, le dispositif peut potentiellement jouer un rôle fédérateur et structurant des acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes et de la création d'entreprise. Dans cette perspective, le positionnement de l'outil couveuse parmi les dispositifs d'aide à la création d'entreprise est à conforter en articulation avec ces derniers.

Une dynamique potentielle inter-DOM

Ce programme commun à quatre territoires d'Outre Mer est porteur d'une dynamique inter-DOM intéressante. Ainsi, que ce soit à travers l'élaboration d'outils de communication et d'accompagnement des jeunes communs, l'échange et la capitalisation des expériences vécues sur les différents territoires permis entre autre par l'action fédératrice de l'Union des Couveuses, ou encore l'élaboration collective de solutions aux difficultés rencontrées, le programme crée un lien entre ces territoires, qui ont chacun leur spécificité mais qui ont aussi des caractéristiques communes et qui souffrent souvent de leur insularité et de leur isolement. En ce sens, le programme DOM Création constitue un apport non seulement pour les couveuses, mais également pour les jeunes porteurs de projet qui exprime un grand intérêt à pouvoir échanger avec les jeunes des autres territoires.

Un dispositif qui participe au développement institutionnel des territoires

Enfin, le programme DOM Création participe au développement institutionnel des territoires. En effet, dans des territoires caractérisés par une économie informelle importante, en particulier à Mayotte ou en Guyane, l'accompagnement de jeunes qui, pour certains d'entre eux exerçait déjà une activité de façon informelle, vers la création d'entreprise, participe au développement d'activités déclarées dans les territoires. L'enjeu, qui implique aussi un changement de mentalité chez les jeunes n'est ainsi pas des moindres.

Gouvernance et coordination d'acteurs

Pour assurer la réussite du programme DOM Création, un de ses axes stratégiques était de développer des partenariats locaux. Outre le fait de favoriser le dialogue et le partenariat sur un territoire entre les différents acteurs de l'accompagnement et de la création d'entreprise et de créer ainsi de la cohésion institutionnelle, l'objectif était de créer une complémentarité entre les acteurs autour des parcours d'insertion des jeunes, de faciliter le financement de leur projet et de mettre en place une dynamique collective dans le but de pérenniser le dispositif.

Pour répondre à ces objectifs, les couveuses ont mis en place une stratégie de communication avec les partenaires potentiels qu'on peut identifier selon 3 catégories :

- les partenaires potentiellement prescripteurs : il s'agit essentiellement des acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes (missions locales, Pôle emploi, Maisons de l'emploi, CCAS, CUCS) et des acteurs de la création d'entreprise (chambres de commerce et

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

d'industrie, chambre des métiers, etc.). Selon les territoires, d'autres acteurs ont été contactés (CRIJ, etc.).

- les co-financeurs effectifs et potentiels : essentiellement les DIECCTE (ex-DTEFP) (co-financeurs) et les Conseils généraux.
- les autres acteurs de l'aide à la création d'entreprise, essentiellement des financeurs potentiels des projets des jeunes créateurs (ADIE, ADI, DTEFP, Conseils généraux, banques).

Un gros effort d'information et d'implication de ces acteurs a été fait grâce à des rencontres et des réunions qui ont été réalisées : **ainsi, selon les territoires entre 20 et 46 acteurs différents ont été rencontrés et informés à plusieurs reprises**. Ce travail a été important pour mobiliser les partenaires et créer une synergie dans tous les territoires et encore davantage dans les territoires où la couveuse n'existait pas avant le lancement du dispositif (Mayotte) ou était en sommeil (Guadeloupe et Guyane). A la Réunion, ce travail a également été important car les actions ont été ciblées à l'Est et au Nord, alors que la couveuse, qui a dix ans d'existence est plutôt active au sud de l'île (mais pas exclusivement bien sûr).

Le travail d'information auprès des partenaires potentiel s'est traduit par la mise en place de partenariats concrets à plusieurs niveaux. On peut souligner en particulier les partenariats établis avec les prescripteurs et la mobilisation des acteurs locaux de l'insertion, de l'accompagnement et de l'aide à la création d'entreprise dans le cadre des comités d'intégration et du suivi du programme (lors des comités de pilotage).

Le travail auprès des partenaires a commencé à porté ses fruits notamment au cours de la seconde période du programme et portera encore d'autant plus ses fruits dans le cas d'une pérennisation du dispositif, qu'ils ont été dans certains cas formalisés. Ce renforcement des partenariats se traduit par un positionnement reconnu de l'outil couveuse et du programme DOM Création.

Le développement des partenariats avec les partenaires prescripteurs

Une réelle dynamique a été créée avec les partenaires prescripteurs sur l'ensemble des territoires, grâce à un long travail d'information. Le développement de ces partenariats a constitué une stratégie à part entière pour le recrutement des jeunes, en parallèle aux actions de sensibilisation et d'information, qui s'est concrétisée et a porté ses fruits notamment dans la seconde période du programme.

Les partenariats les plus fructueux se sont développés avec les acteurs de l'insertion professionnelle (Missions locales, Pôle emploi) et avec certains acteurs de la création d'entreprise (les BGE essentiellement).

Dans plusieurs cas, ces partenariats ont été formalisés : une convention est en préparation avec la Mission locale en Guadeloupe ; une convention a été signée avec la Mission locale à Mayotte, où une personne référente pour la création a été nommée et organise des réunions d'information

sur la création ; des référents création ont été nommés au sein des Missions locales de Guyane, qui réalisent un travail important sur l'émergence du projet des jeunes ; un partenariat étroit existe à la Réunion avec la Mission locale Nord où une référente création a été nommée, un financement a été octroyé aux jeunes pour une formation « blog » et une convention a été signée pour la réalisation d'un cycle de 15 émissions de télévision sur les jeunes porteurs de projet.

La mobilisation des partenaires financiers de la création d'entreprise

Sur l'ensemble des 4 territoires, un travail important a été réalisé avec les jeunes porteurs de projet d'une part, et avec les partenaires financiers de la création, d'autre part, pour faciliter l'accès des jeunes porteurs de projet aux aides à la création pouvant exister sur les territoires.

Ainsi, 4 porteurs de projet en Guyane ont bénéficié d'une aide (25%), 6 en Guadeloupe (40%) et 15 à la Réunion (68%). Soulignons qu'à la mi-juin, aucun porteur de projet n'avait bénéficié d'aide à Mayotte, ce qui est en très grande partie dû au fait que la plupart des dispositifs de droit commun n'y existent pas encore.

Ainsi, le passage en couveuse des jeunes porteurs de projet s'avère un réel gage de sérieux pour les partenaires financeurs de projet.

Les partenariats avec les financeurs potentiels du programme

Dans les quatre territoires un travail important a été réalisé auprès des partenaires cofinçant le programme DOM Création (DIECCTE) et auprès d'autres partenaires financiers potentiels (Conseils généraux, Conseils régionaux notamment) dans l'optique de pouvoir pérenniser l'expérimentation.

Ce travail est laborieux et doit se poursuivre en faisant face aux réductions de crédit que subissent les différentes institutions.

Toutefois des pistes de partenariats émergent, de façon différente selon les territoires. L'aboutissement de ces pistes est crucial pour la pérennisation du dispositif. Précisons que plusieurs acteurs, à Mayotte notamment ont formulé le souhait d'une prolongation de l'expérimentation pour avoir plus de recul sur les résultats en termes de création d'entreprise par les jeunes.

Les partenariats dans le cadre des comités d'intégration et le concours DOM Création

La mobilisation des partenaires s'est également traduite par la mise en place de comités d'intégration qui se sont réunis dans chacun des territoires pour examiner et sélectionner les projets des jeunes pressentis pour intégrer le dispositif DOM Création. Ainsi, entre mai 2010 et juin 2011, selon la logique d'intégration en continu que nous avons expliquée plus haut, 22 comités d'intégration se sont réunis : 4 en Guadeloupe, 5 en Guyane, 5 à Mayotte et 8 à la Réunion. Ces comités ont impliqué les différents partenaires, à la fois prescripteurs, co-financeurs du programme et financeurs de projets de création d'entreprise.

Ces partenaires ont également été impliqués dans les comités de sélection du concours DOM Création qui a eu lieu en juin 2011 et a permis de sélectionner un jeune créateur par territoire pour une mobilité vers la métropole.

L'implication des partenaires dans le suivi du programme

Le travail partenarial impulsé par les couveuses s'est traduit par l'installation de comités de pilotage du programme au niveau de chacun des territoires dans le but d'instaurer un suivi collectif de sa mise en œuvre. Au total, 10 comités de pilotage ont réuni en moyenne 10 à 15 partenaires dans chacun des territoires.

Outre le suivi du programme, la constitution de ces comités de pilotage permet une mobilisation collective des acteurs de l'insertion professionnelle et de la création d'entreprise et d'inscrire dans la durée leur implication dans la perspective d'une pérennisation du dispositif.

En conclusion on peut avancer que le travail de mise en place puis de développement de partenariats réalisé par les couveuses a tout d'abord permis une identification par les acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes, de l'accompagnement et de l'aide à la création d'entreprise du dispositif couveuse et du programme DOM Création. Ce travail, qui s'est déjà traduit, lors de la première période, par des prescriptions notamment, a davantage encore porté ses fruits dans le cadre de la deuxième période du programme et pourrait continuer à le nourrir davantage dans le cadre d'une pérennisation du dispositif.

Le développement des partenariats a également permis de positionner clairement le dispositif DOM Création comme une étape dans le parcours d'insertion des jeunes, en complémentarité avec les autres dispositifs existants en amont (EPCRE de Pôle emploi, par exemple) et en aval (dispositifs de financement, accompagnement post-crétation, etc.).

La mise en place des comités d'intégration et des comités de pilotage, en fédérant les acteurs dans des instances collectives, est porteuse d'un effet structurant des différents acteurs impliqués, qui pourrait s'inscrire dans la durée par une pérennisation du dispositif DOM Création.

Soulignons que les dynamiques partenariales mises en place s'inscrivent dans l'optique d'une pérennisation du dispositif pour laquelle des partenariats financiers stables restent à mettre en place.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

i. Caractère expérimental du dispositif évalué

La nature expérimentale du projet tient à plusieurs aspects.

Il s'agit tout d'abord de la mise en œuvre simultanée sur plusieurs territoires du dispositif grâce à la coordination de l'UCE. L'implication de plusieurs territoires a permis d'élaborer collectivement des outils communs d'accompagnement des jeunes bénéficiaires, et de mettre en place une dynamique inter-DOM. A ce sujet, on peut mentionner l'attrait de cette dimension pour les jeunes qui ont formulé le souhait de développer un outil leur permettant d'échanger sur leur expérience avec les jeunes bénéficiaires des autres territoires.

Le second aspect expérimental de cette expérimentation est de proposer un accompagnement qui est spécifique aux jeunes en difficulté de moins de 31 ans souhaitant créer leur propre activité, comme issue à une insertion socio-professionnelle difficile dans un contexte socio-économique marqué notamment par un taux de chômage des jeunes très élevé. Ainsi, si l'instrument utilisé, les couveuses d'entreprises, n'est pas nouveau, l'accompagnement spécifique proposé aux jeunes est lui novateur. Cela permet aux jeunes, qui habituellement ne représentent qu'une part infime du public reçu en couveuse de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour créer leur entreprise.

Enfin, soulignons que le caractère expérimental de ce projet tient aussi au fait, qu'un tel accompagnement spécifique pour les jeunes n'existait pas dans les couveuses, tant dans les territoires ultra-marins que métropolitains.

La plus-value du dispositif ne tient pas aux structures qui mettent en œuvre le projet, mais est bien de proposer un accompagnement spécifique aux jeunes dont les besoins sont particuliers comme nous l'avons déjà indiqué plus haut.

Nous l'avons souligné, une difficulté importante pour la réussite du projet des jeunes est l'accès à un financement d'amorçage et un revenu leur permettant d'assumer leur quotidien pendant la phase de test de leur activité. Cette difficulté a été particulièrement prégnante à Mayotte où certaines prestations sociales (RSA) ou dispositifs d'aide à la création d'entreprise n'existent pas. Cela a constitué une limite pour l'intégration d'un plus grand nombre de jeunes porteurs de projet au programme. Dans les autres territoires, la perception d'allocation chômage ou du RSA, ainsi que l'obtention d'aides à la création se sont révélées primordiales, même si souvent insuffisante. La création d'un fonds d'amorçage rapidement disponible s'est ainsi révélée être une condition à un meilleur fonctionnement du programme.

Ainsi, le dispositif est transposable à d'autres territoires, mais sa mise en œuvre serait facilitée par l'existence des prestations sociales et des aides à la création de droit commun en métropole.

Soulignons toutefois, que l'absence ou le nombre réduit de ces prestations et aides n'est pas rédhibitoire, puisque le programme a pu être mis en œuvre à Mayotte.

Précisons enfin, qu'une difficulté supplémentaire est rencontrée dans les territoires où le travail informel est important et attrayant, faute de mieux, pour de nombreux jeunes. Mais il s'agit d'une difficulté surmontable comme le montre les résultats obtenus dans le cadre du projet DOM Création, mis en œuvre dans des territoires où le travail informel est plus important qu'en métropole.

On peut donc conclure que le programme est transposable dans d'autres territoires ultra-marins, et d'autant plus facilement dans des territoires métropolitains.

ii. Caractère transférable du dispositif et changement d'échelle

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, nous abondons dans le sens du caractère transférable du dispositif.

Un possible essaimage du dispositif

Tout d'abord, le dispositif peut être répliqué, à une échelle similaire, sur d'autres territoires, notamment ultra-marins. La Nouvelle Calédonie et la Martinique, qui disposent d'une couveuse d'entreprises, ont d'ores-et-déjà formulé leur volonté de mettre en œuvre le dispositif et d'être intégrées dans la dynamique inter-DOM du projet, en coordination avec l'UCE.

Ces territoires rassemblent globalement les mêmes caractéristiques que les territoires d'expérimentation et sont donc susceptibles d'être confrontés aux mêmes difficultés, énoncées plus haut. Comme dans les territoires de l'expérimentation, une façon efficace de limiter les difficultés serait la possibilité de créer un fonds d'amorçage rapidement disponible pour les jeunes.

Par ailleurs, tout comme dans les territoires de l'expérimentation, des partenariats stables avec les potentiels co-financeurs du dispositif devront être établis. C'est là la principale difficulté rencontrée par les couveuses de l'expérimentation, qui sera rencontrée dans de nouveaux territoires ultra-marins.

Une possible généralisation du dispositif

Une généralisation du dispositif est envisageable à plusieurs échelles.

C'est tout d'abord, au niveau des territoires de l'expérimentation que le dispositif peut être généralisé. Il peut être étendu à d'autres zones du territoire qui n'avaient pas été ciblées dans un premier temps. Ainsi, la couveuse de la Guadeloupe a formulé ce souhait en cours de projet pour élargir les caractéristiques des bénéficiaires et générer une dynamique positive grâce à une plus grande mixité des profils. C'est ainsi qu'au cours de la seconde période de l'expérimentation le

ciblage sur les ZUS a été relâché. A la Réunion, pour donner un autre exemple, la volonté a été exprimée, dans la perspective d'une pérennisation du dispositif, d'élargir le recrutement aux zones sud et ouest du territoire.

Dans tous les cas, la condition d'une généralisation de l'expérimentation à d'autres territoires est celle d'une pérennisation financière du dispositif, pour laquelle des partenariats financiers restent à développer.

C'est ensuite au niveau national que cette expérimentation peut être généralisée. En effet, il existe sur le territoire métropolitain un maillage de couveuses d'entreprises qui pourraient porter le dispositif en mettant en œuvre des actions spécifiques pour le public jeune qu'elles n'accueillent que peu actuellement et sans outils spécifiques. Une coordination au niveau national peut être envisagée pour mutualiser les outils et les expériences. Comme dans le cas des couveuses ultra-marines, la clé réside dans le développement de partenariats financiers permettant le financement d'un dispositif spécifique pour les jeunes au sein des couveuses existantes. Quant aux autres partenaires, notamment les prescripteurs, ils sont présents sur le territoire métropolitain (Missions locale, Pôle emploi, Boutique de gestion d'entreprise, etc.). De la même manière, il existe des outils en matière d'aide à la création d'entreprise qui pourraient être mobilisés par les jeunes pour tester leur activité.

Ainsi les résultats de l'expérimentation DOM Création permettent de conclure à un possible essaimage et une généralisation du dispositif.

iii. Rôle de l'évaluateur dans l'expérimentation

Intervention de l'évaluateur en amont du projet

L'évaluateur n'est pas intervenu dans l'élaboration du projet, qui a été réalisée par l'UCE en collaboration avec les différentes couveuses. Toutefois, l'évaluateur est intervenu dès le lancement du projet à l'occasion d'une réunion de lancement, pour expliquer sa démarche auprès des structures porteuses du projet. Le protocole d'évaluation a été expliqué et un outil de collecte d'information par les couveuses en vue de l'évaluation a été élaboré et communiqué aux couveuses, pour qu'elles puissent dès le début de la mise en œuvre du projet recueillir les éléments nécessaires à l'évaluation, notamment en ce qui concerne les indicateurs de moyens et de réalisation. Le cadre des visites sur site de l'évaluateur a également été posé dès le lancement du projet. Précisons enfin, que lors de l'élaboration du protocole d'évaluation, des échanges ont eu lieu avec l'UCE dans le but de garantir une bonne adéquation entre le projet et son évaluation.

Intervention de l'évaluateur pendant le projet

Hormis pour le recueil régulier des informations nécessaires à l'évaluation, **l'évaluateur est intervenu à plusieurs moment et niveaux.**

Les principaux moments ont été les visites sur sites qui ont eu lieu à deux reprises (octobre 2010 et mai 2011). Ces moments ont pu constituer **un apport pour la mise en œuvre du projet à plusieurs niveaux.**

Au niveau des couveuses tout d'abord, ces visites et leur restitution ont permis une mutualisation et une diffusion des expériences vécues sur les différents territoires. Cela a permis aux couveuses de se situer les unes par rapport aux autres, de constater qu'elles faisaient face à certaines difficultés communes, etc. En ce sens, l'intervention de l'évaluateur a pu être positive.

Un second niveau d'apport de l'évaluateur a été constitué par ses visites sur sites et la diffusion des rapports d'évaluation à mi-parcours et en fin de parcours. Ainsi, le questionnaire élaboré par l'évaluateur pour ses entretiens auprès des équipes projet et auprès des partenaires et des bénéficiaires a permis une prise de recul et une prise de conscience sur certains éléments du dispositif. Par ailleurs, les rendez-vous organisés avec les partenaires (et y compris la participation de l'évaluateur à des Comités de pilotage locaux) et la diffusion des rapports a donné une crédibilité supplémentaire au projet et aux équipes qui le mettent en œuvre. Cet impact nous a été rapporté par les équipes projet elles-mêmes, ainsi que leur attente en ce qui concerne l'impact de l'intervention d'un évaluateur sur les partenaires susceptibles de co-financer le projet pour garantir sa pérennisation.

Précisons, enfin, que les adaptations au terrain qui ont été réalisées en cours de projet et que nous avons déjà évoqué (intégration des jeunes en continu et non pas en deux sessions, modifications du ciblage, prolongation de la période d'accompagnement des jeunes, etc.) n'ont pas été induites par une intervention de l'évaluateur. Elles ont été pensées et mises en œuvre par les équipes projet en correspondance avec la réalité du terrain et en coordination avec l'UCE.

Malgré sa proximité avec l'UCE et les couveuses des quatre territoires qui s'est développé avec les échanges réguliers et les visites sur site, l'évaluateur a maintenu une distance nécessaire à son impartialité. Cela a notamment été possible grâce aux outils mis en place par l'évaluateur. Ainsi, le tableau de bord renseigné par les couveuses a permis de disposer d'éléments chiffrés, permettant de renseigner des indicateurs de moyens, de réalisation et de résultat objectifs. Les entretiens menés avec les partenaires locaux du dispositif et les jeunes porteurs de projet ont également permis de recueillir d'une part, l'avis des acteurs locaux de l'insertion et de la création d'entreprise, et d'autre part, l'avis des jeunes porteurs de projet. Les uns comme les autres ont pu formuler des interrogations, des limites ou des améliorations à apporter au dispositif qui ont été pris en compte de façon objective par l'évaluateur.

CONCLUSION GENERALE

Compte tenu des contraintes du terrain qui ont conduit notamment à une intégration en continu des jeunes porteurs de projet au programme et au renouvellement de la période d'accompagnement de la majorité des jeunes intégrés lors de la première période, il reste trop tôt, pour tirer des conclusions définitives en termes de résultats (nombre de créations). Il est toutefois possible à ce stade de tirer de l'évaluation certains enseignements.

Présentons tout d'abord les points forts de la mise en œuvre de l'expérimentation.

Une stratégie d'information et de communication dynamique et innovante

Après avoir utilisé dans un premier des moyens classiques de sensibilisation et d'information pour faire connaître la couveuse d'une part (notamment à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe), et le programme DOM Création, d'autre part, l'important effort d'information et de communication s'est poursuivi au cours de la seconde période par une stratégie complémentaire dans plusieurs territoires, fondée notamment sur des partenariats avec des médias. Ainsi des émissions de radio et de télévision sont en cours de réalisation et de diffusion et visent à promouvoir l'expérience des jeunes porteurs de projet intégrés au programme, dans une logique de pédagogie par l'exemple.

Le renforcement de partenariats qui se traduisent par le positionnement reconnu de l'outil couveuse et du programme DOM Création

Un travail important a été réalisé auprès des partenaires prescripteurs et a commencé à porter ses fruits notamment au cours de la seconde période du programme. Ce travail s'est traduit par des partenariats renforcés (conseillers référents, conventions en projets, etc.), en particulier avec les missions locales, qui se traduiront par un potentiel important de nouvelles intégrations dans le cadre d'une pérennisation du programme.

Des objectifs quantitatifs et qualitatifs de moyens et de réalisations atteints

Le premier point à retenir est bien l'atteinte des objectifs en termes de moyens mis en œuvre et de réalisations qui se traduisent par plus de 560 jeunes sensibilisés au dispositif, par l'intégration de 66 jeunes porteurs de projet (82,5% de l'objectif initial), par la mise en place de partenariats avec les principaux acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes et de l'aide à la création d'entreprise (22 comités d'intégration, 10 COPIL) dont les effets se feront encore davantage sentir dans le cadre d'une pérennisation du programme et par la mise en œuvre des actions d'accompagnement (440 entretiens individuels, 54 sessions de formation collective).

Il faut souligner que ces objectifs ont été atteints malgré les difficultés initiales qui ont pu être rencontrées (et notamment l'absence ou la faible activité et visibilité de la couveuse à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe). C'est en grande partie la capacité d'adaptation aux réalités concrètes du terrain (intégrations en continu, duplication des sessions de formation) qui a permis d'atteindre ces objectifs.

Des premiers résultats laissant présager une réussite du programme en termes de sorties positives

Rapport d'évaluation finale du projet APDOM1-010

A la mi-juin, seuls 19 jeunes étaient sortis du dispositif. Parmi eux, 13 peuvent être considérés comme des sorties positives, dont 6 créations (immatriculation de l'entreprise). Ces résultats sont renforcés par le fait que la majorité des premiers jeunes porteurs de projet intégrés au programme et dont la période de 6 mois d'accompagnement est arrivée à son terme aient renouvelé leur contrat pour une période allant de 3 à 6, voir 10 mois supplémentaires (6 mois + 4 mois pour les démarches d'immatriculation). Ainsi, comme nous l'avons souligné plus haut, le public jeune, cible du programme, fait état d'un besoin accru d'accompagnement au regard de ce qui avait initialement été prévu lors de l'élaboration du programme. Le fait que 64% des jeunes intégrés au cours de la première période aient renouvelé leur période d'accompagnement dénote leur motivation et leur engagement dans leur projet, laissant présager un nombre important de sorties positives dans les mois qui viennent.

Un dispositif qui répond à un réel besoin des jeunes

Le dispositif s'avère répondre à réel besoin des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, et ce à plusieurs niveaux. Comme nous l'avons déjà évoqué il constitue une véritable étape sécurisant dans leur parcours d'insertion. Par ailleurs, les jeunes sont particulièrement sensibles au développement d'une dynamique collective permise par le programme. Enfin, il faut signaler la crédibilité que le passage en couveuse donne à leur projet lorsque les jeunes sollicitent des aides ou prêts pour développer leur activité.

Un dispositif qui a un effet positif sur l'image des jeunes et leur capacité à développer une activité

D'un point de vue plus global, dans un contexte où la jeunesse est souvent montrée du doigt (auteure de violences urbaines, etc.) et stigmatisée, la possibilité donnée au jeunes en difficulté de faire la preuve de leur capacité à être acteurs de leur avenir, en développant leur propre activité économique est importante. Elle a un effet positif sur l'image qui est donnée des jeunes en difficulté et participe à une dynamique de pédagogie par l'exemple qui peut être source d'un effet d'entraînement pour d'autres jeunes dans des situations comparables. Cet effet du programme, s'il est certes indirect, ne doit pour autant pas être négligé.

Un dispositif dynamisant pour les couveuses impliquées

Du point de vue des couveuses, structures porteuses du programme DOM Création, ce dernier a eu un effet fortement dynamisant, comme nous l'avons déjà souligné. En effet, le programme a permis la création de la couveuse à Mayotte et la « réactivation » des couveuses en Guadeloupe et en Guyane. A la Réunion, si la couveuse est très active depuis 10 ans, le dispositif n'en apporte pour autant pas moins de 25% environ de son activité actuelle.

Un dispositif fédérateur et structurant des acteurs impliqués

A travers la mise en place de partenariat autour du programme DOM Création, le dispositif peut potentiellement jouer un rôle fédérateur et structurant des acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes et de la création d'entreprise. Dans cette perspective, le positionnement de l'outil couveuse parmi les dispositifs d'aide à la création d'entreprise est à conforter en articulation avec ces derniers.

Une dynamique potentielle inter-DOM

Ce programme commun à quatre territoires d'Outre Mer est porteur d'une dynamique inter-DOM intéressante. Ainsi, que ce soit à travers l'élaboration d'outils de communication et d'accompagnement des jeunes communs, l'échange et la capitalisation des expériences vécues sur les différents territoires permis entre autre par l'action fédératrice de l'Union des Couveuses, ou encore l'élaboration collective de solutions aux difficultés rencontrées, le programme crée un lien entre ces territoires, qui ont chacun leur spécificité mais qui ont aussi des caractéristiques communes et qui souffrent souvent de leur insularité et de leur isolement. En ce sens, le programme DOM Création constitue un apport non seulement pour les couveuses, mais également pour les jeunes porteurs de projet qui exprime un grand intérêt à pouvoir échanger avec les jeunes des autres territoires.

Un dispositif qui participe au développement institutionnel des territoires

Enfin, le programme DOM Création participe au développement institutionnel des territoires. En effet, dans des territoires caractérisés par une économie informelle importante, en particulier à Mayotte ou en Guyane, l'accompagnement de jeunes qui, pour certains d'entre eux exerçait déjà une activité de façon informelle, vers la création d'entreprise, participe au développement d'activités déclarées dans les territoires. L'enjeu, qui implique aussi un changement de mentalité chez les jeunes n'est ainsi pas des moindres.

Les limites rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet, que nous avons déjà évoquées donnent des pistes d'amélioration possibles.

Un constat : un temps d'expérimentation trop court

Un constat important dont il faut faire état est que la dynamique créée par l'expérimentation du programme DOM Création n'est pas achevée.

En effet, la majorité des jeunes porteurs de projet n'ont pas achevé leur parcours de création, que ce soit parce qu'ils ont intégré le programme depuis peu dans le cadre des intégrations en continu, ou parce qu'ils ont renouvelé leur contrat d'accompagnement à l'issue des 6 premiers mois. Cette réalité implique de poursuivre le travail avec ces jeunes, alors que l'expérimentation prend fin et pose la question du financement des structures.

Par ailleurs, le temps nécessaire au développement des partenariats impliquent qu'ils sont en cours de développement pour la prescription comme pour les financements, même s'ils sont plus avancés pour les premiers et portent leurs fruits en termes d'orientation alors que l'expérimentation prend fin. Pour les seconds, un temps d'expérimentation supplémentaire serait nécessaire pour apprécier les résultats du programme et s'engager dans leur financement.

Ainsi, les couveuses ont encore besoin de temps pour accompagner les jeunes porteurs de projet jusqu'à la création et pour conforter leurs résultats, ce qui plaide en faveur d'une prolongation de l'expérimentation.

Développer les partenariats financiers et opérationnels pour pérenniser et généraliser le dispositif

Le travail sur les conditions pouvant permettre une pérennisation et une généralisation du dispositif a d'ores et déjà été impulsé, notamment au cours de la seconde période du dispositif. Il s'agit de développer les partenariats à la fois financiers et opérationnels afin de pouvoir inscrire dans la durée le dispositif et capitaliser sur le long terme le travail qui a été réalisé dans le cadre de cette expérimentation, notamment en termes de sensibilisation, d'information et de communication auprès des jeunes mais aussi en ce qui concerne la mise en place d'une dynamique partenariale. Il s'agit alors de formaliser les partenariats développés (conventions) et de conforter le positionnement de la couveuse parmi les dispositifs d'aide à la création d'entreprises.

La question de la mobilisation des partenaires en termes financiers s'avère vitale pour la pérennisation du programme DOM Création, et à travers lui, d'un dispositif spécifique d'aide à la création d'entreprise pour les jeunes dans les DOM.

Poursuivre les initiatives de communication autour des projets des jeunes

Les initiatives de communication autour des projets des jeunes qui se sont particulièrement développées au cours de la seconde période de l'expérimentation par des partenariats avec les médias relèvent d'une stratégie dynamique de communication, qui s'inscrit dans la logique de la pédagogie par l'exemple. Il est intéressant de poursuivre cette stratégie qui permet de faire connaître les projets des jeunes, leur parcours, le rôle de couveuse et du programme DOM Création.

Travailler la possibilité de créer un fond d'amorçage rapidement disponible

L'impossibilité de pouvoir disposer rapidement d'un petit capital de départ s'est avéré être un frein important pour de nombreux jeunes, et même une limite pour leur intégration dans le dispositif DOM Création (notamment à Mayotte). En effet, le temps nécessaire à l'obtention de certaines aides (voire l'inexistence de certaines d'entre elles à Mayotte) est souvent trop long et constitue un blocage à la possibilité pour les jeunes de tester leur activité dans le cadre de la couveuse. C'est pourquoi il est apparu nécessaire de réfléchir aux moyens qui pourraient permettre la création d'un fonds d'amorçage rapidement disponible. La création d'un tel fonds nécessite également le développement de partenariats spécifiques. A Mayotte, par exemple, des démarches ont été commencées avec certaines banques.

Développer un outil d'échange d'expérience entre les porteurs de projet d'un même territoire et entre les territoires

Nous l'avons évoqué, un apport important du programme DOM Création est la dynamique collective qu'il a permis de générer entre les jeunes porteurs de projet sur chacun des territoires. Une demande importante existe de la part des jeunes pour accroître cette dynamique collective tant au niveau de leur territoire qu'entre les différents territoires. La volonté de pouvoir faire un

échange d'expérience entre les territoires s'est d'ailleurs largement fait sentir lors de la rencontre à Paris des 4 lauréats du concours DOM Création. Un outil adapté à ces échanges doit donc être élaboré.

Les enseignements tirés de l'expérimentation et des pistes d'amélioration identifiés permettent d'envisager un essaimage et une généralisation du dispositif

Dans la perspective d'une possible pérennisation du dispositif, le généraliser à un public plus large pour permettre le développement des couveuses

Dans la perspective d'une possible pérennisation du dispositif, dépendant des financements qui pourront lui être octroyés, il existe la volonté de généraliser le dispositif à un public plus large que celui initialement ciblé, afin notamment de garantir le développement de la structure couveuse. Ainsi, il s'agirait d'ouvrir le dispositif à un public plus qualifié et moins en difficulté afin de tendre vers une mixité des profils, source d'une nouvelle dynamique pour les jeunes porteurs de projet et pour les couveuses. Cette volonté est surtout formulée par les couveuses dont l'activité a été insufflée par le programme DOM Création (Mayotte, Guyane, Guadeloupe). La couveuse de la Réunion, déjà bien implanté sur le territoire, envisage au contraire de conserver pour le dispositif la spécificité de son public cible initial, ce qui est un plus par rapport à l'activité en général de la couveuse sur le territoire.

Alimenter la dynamique ultra-marine en associant la Nouvelle Calédonie et la Martinique au programme

Le programme DOM Création a suscité un intérêt particulier en Nouvelle Calédonie. Sous l'égide de l'Union des Couveruses, il a été décidé d'associer ce territoire notamment en partageant l'information et les outils élaborés collectivement dans le cadre de DOM Création (outils d'information, outils de formation...). La même dynamique devrait se développer avec la Martinique. Et nous l'avons montré plus haut, les conditions sont réunies pour un tel essaimage du dispositif, sous réserve d'obtention de financements suffisants.

Généraliser le dispositif au niveau national

Comme nous l'avons développé plus haut, il est possible d'envisager une généralisation du dispositif au niveau national. En effet, les structures existantes (couveruses, partenaires de l'insertion et de la création d'entreprise) ainsi que les dispositifs existants (aides à la création d'entreprise) permettent de réunir les conditions pour mettre aux services des jeunes un dispositif qui correspond réellement à leur besoin dans leur parcours d'insertion, et plus précisément de création.

ANNEXES

Annexe 1 : tableau de bord des informations à recueillir par les couveuses tout au long de la mise en œuvre du programme

INDICATEURS A RENSEIGNER	DONNEES A RECUEILLIR
Phase de sensibilisation - Indicateurs de moyens et de réalisations	
Nombre et type d'outils de communication créés	- Nombre et type d'outils de communication créés
Nombre de jeunes touchés directement par la campagne de sensibilisation/mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de flyers distribués (et où ? typologie des lieux) - Nombre d'affiches collées (et où ? typologie des lieux) - Nombre de plaquettes distribuées (où ? A quel type de public ?) - Nombre de participation à une émission radio (date, durée, programme) - Nombre d'article de presse - Nombre de réunions d'information - Nombre de participants aux réunions d'information - Nombre de visites sur le site internet
Nombre de demandes d'information précise	- Nombre de demandes d'information précise sur le projet (par quel type de public ?)
Nombre d'entretiens individuels approfondis	- Nombre d'entretiens individuels approfondis (avec quel type de public ?)
Nombre de jeunes inscrits dans le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes inscrites dans le projet - Nombre de personnes sur une liste d'attente - Nombre de personnes inscrites dans le projet et abandonnant avant le démarrage (faisant partie du public cible, mais abandonnant) - Nombre de personnes allant jusqu'au bout (entrant dans la phase de mise en œuvre du projet)
Nombre de jeunes réorientés	- Nombre de jeunes réorientés (ver quels dispositifs)
Nombre et type de structures relais mobilisées (partenaires)	- Nombre et type de structures relais mobilisées (partenaires)

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et type d'outils communs ou spécifiques
Nombre de territoires touchés par DOM et au total	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de territoires touchés dans chaque DOM - Caractéristiques des territoires touchés, des populations concernées - Focalisation sur certains territoires ? Lesquels ?
Phase d'accompagnement - Indicateurs de moyens et de réalisations	
Nombre de jeunes entrepreneurs à l'essai avec typologie selon les caractéristiques déterminant l'insertion	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes entrepreneurs à l'essai - Caractéristiques sociales de ces jeunes (sexe, âge, diplôme ou niveau d'étude, CSP des parents, lieux de résidence)
Nombre, type et usage d'ateliers ou sessions collectives de formation proposés par les couveuses sur la totalité de l'expérimentation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers et de sessions collectives de formation - Type d'atelier et de formations - Taux de fréquentation des ateliers et sessions de formation
Nombre d'entretiens individuels proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entretiens individuels proposés
Taux de présence pendant le parcours d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes créateurs présents aux différents moments du parcours d'accompagnement
Nombre d'ateliers ou de sessions collectives de formation et d'entretiens individuels pour chacun des jeunes bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers ou de sessions collectives de formation et d'entretiens individuels pour chacun des jeunes bénéficiaires (mise en place d'un suivi individualisé) - Type de difficultés et solutions rencontrées
Durée de l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Durée de l'accompagnement
Utilisation des outils créés	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites sur le site internet commun - Nombre et type de questions sur le forum
Nombre et type de partenariats mobilisés dans la phase d'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et type de partenariats mobilisés dans la phase d'accompagnement
Nombre et type de communication et couverture médiatique pendant la mise en œuvre des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'articles de presse - Nombre d'émissions de radio - Autres actions de communication
Mobilité des jeunes créateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mobilités dans le cadre du projet - Activités réalisées par le jeune créateur lors

	de sa mobilité
Phase d'accompagnement - Indicateurs de résultats	
Nombre de création d'entreprise	- Nombre de création d'entreprise
Taux de sorties en cours d'accompagnement	- Nombre de sorties en cours d'accompagnement - Type de réorientation suggérée
Nombre de mobilité	- Nombre de mobilité - Types des mobilités engagées (durée, secteur, etc.)
Taux de sortie positif	- Nombre de sorties positives
Indicateurs qualitatifs - Environnement et partenariats	
Type de couverture médiatique	Type de couverture médiatique (radio, presse)

Annexe 2 : principaux partenaires et nombre de jeunes porteurs de projets rencontrés lors des visites de terrain

En Guyane :

Mission locale régionale de Guyane (Cayenne)
ADIE/Microcrédit du Guyane (Cayenne)
ARD Guyane Développement (Cayenne)
Chambre de Commerce et d'Industrie Guyane (Cayenne)
Boutique de gestion (Cayenne et Saint-Laurent du Maroni)
DTEFP de Guyane (Saint-Laurent du Maroni)

En Guadeloupe :

Mission locale régionale de Guadeloupe
Boutique de gestion de Guadeloupe
DTEFP de Guadeloupe
Pôle emploi
CUCS Agglo
Association CIEF
Association RACH
ING Comp. (Président du comité de pilotage)

A Mayotte

ADIE
Préfecture
DTEFP (DIECCT)
Mairie de Chiconie
Conseil général (DDET)
Boutique de gestion
Mission locale

A la Réunion

Mission locale de Sainte Clotilde
Mission locale Nord
Mission locale Est
Conseil général
DTEFP (DIECCT)
Chambre de Commerce et d'Industrie Réunion
ADI
Pôle emploi
Boutique de gestion
Microcrédit Réunion

Les jeunes porteurs de projet rencontrés

En Guadeloupe : 7 lors de la 1^{ère} visite et 7 lors de la 2^{ème} visite

En Guyane : 3 lors de la 1^{ère} visite et 3 lors de la 2^{ème} visite

A Mayotte : 6 lors de la 1^{ère} visite et 9 lors de la 2^{ème} visite

A la Réunion : 6 lors de la 1^{ère} visite et 11 lors de la 2^{ème} visite

Annexe 3 : grilles d'entretien utilisées lors des entretiens avec les jeunes porteurs de projet, les équipes projet et les partenaires
Visite 1 (première série d'entretien)

LES PARTENAIRES

Q1 - **Modalité d'implication dans le projet DOM Création** (prescripteur, financeur, membre du COPIL ou Comité de sélection...), **en quoi consiste le partenariat** (caractéristiques) ?
Modalité de connaissance du projet, de la couveuse ? Quelle **visibilité** et **identification** du projet par les partenaires ?

Q2 – **Quel est l'intérêt du projet DOM Création ?** Notamment son **apport (en termes d'objectifs et de résultats) par rapport à d'autres dispositifs existant** en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, en faveur de la création d'entreprise (quels sont ces dispositifs, spécifiques ou non aux DOM) ? **Quelle plus-value pour l'amélioration de la situation des bénéficiaires ?**

Quelle appréciation du **ciblage des bénéficiaires et des territoires ?**

Quel apport du projet dans le **contexte spécifique d'un DOM** (caractériser) ?

Quel **apport d'un projet inter-DOM ?**

Quel **apport du projet de mobilité / contexte DOM ?**

Quel apport pour une meilleure connaissance du profil des jeunes créateurs par les acteurs de l'accompagnement ?

Q3 – Quelles sont les **difficultés** rencontrées (sélection des jeunes, parcours, financement, etc.) ?
Quelles sont les **solutions** envisagées pour y remédier ?

Q4 - Quelles sont **les limites** du projet (limites / critères d'éligibilité (âge), durée du projet, financement, contenu, etc...)

Q5 – Quelles sont **les conditions de réussite** du projet (raisons de la plus ou moins grande performance) ? Quel est l'impact du contexte local sur la réussite du projet ?

Q6 – **Quelles sont les améliorations** à apporter au dispositif ? Quelles sont les **bonnes pratiques** à conserver ?

Q7 – Plus spécifiquement sur le partenariat, quel est **l'intérêt et l'apport du partenariat pour le partenaire** ? Quel stade de partenariat ? Quelle progression du partenariat est en cours ou à envisager ?

Existe-t-il une volonté de **pérenniser** ce partenariat ?

Le projet a-t-il permis d'initier un travail commun, une **dynamique** avec la couveuse, un **dialogue avec les autres partenaires** (institutionnels, prescripteurs, financeurs) ?

LES JEUNES PORTEURS DE PROJET

Q1 – **Caractéristiques des jeunes** (compléter si nécessaire le tableau des indicateurs), notamment sexe, âge, situation (chômage, RSA...), niveau de formation, CSP des parents, quartier/zone de résidence.

Q2 – Comment est né le projet de création d'entreprise (préciser le projet, le secteur d'activité du projet d'entreprise) ?

Q3 – Modalité de connaissance du projet DOM Création (prescripteur, réunion d'information) ?
Le jeune a-t-il participé à une **action de sensibilisation** ? Laquelle ?

Q4 – L'apport du projet DOM Création pour la réalisation du projet ?

Quelles **démarches** effectuées avant le contact avec la couveuse ?

Quelles **difficultés** rencontrées pour créer ?

En quoi la couveuse et le projet DOM Création apportent des **solutions** (élaboration du projet, accompagnement (points d'étape, bilans), formation, financement, contrat de stagiaire ou contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE), hébergement) ?

Quel **apport du projet par rapport à d'autres dispositifs connus du jeune** (lesquels) ?

Quelle appréciation sur sa professionnalisation, sur l'accès au crédit, la sécurisation de l'environnement de création de l'entreprise ?

En quoi le projet améliore la situation du bénéficiaire (quelle satisfaction) ?

Quelle appréciation de la temporalité prévue (6 mois) ?

Q5 – Les difficultés rencontrées dans le projet

A quel stade dans le processus de création en est le couvé ?

Quelles ont été et quelles sont les difficultés rencontrées dans le projet (au niveau de l'élaboration avant le comité de sélection, puis après une fois l'intégration du projet dans le parcours) (qualification, financement, etc.) ?

En quoi la couveuse permet d'y répondre ?

Q6 – Les limites du projet DOM Création et les **améliorations** à apporter

Quelles sont les limites de l'apport du projet ?

Quelles améliorations faudrait-il apporter ? Quels besoins ne sont pas pris en compte dans le projet ?

Q7 – Le projet inter-DOM et la mobilité

Quel intérêt pour le couvé du caractère inter-DOM du projet ?

Que pourrait apporter la mobilité au jeune couvé ? Quelles attentes ?

L'EQUIPE DE LA COUVEUSE

Q1 – Caractéristiques de l'équipe (combien de personne...)

Q2 – Bilan de l'avancement du projet avec les porteurs de projet (le **réalisé**) (compléter si besoin la grille des indicateurs quantitatifs)

Q21 – Bilan / difficultés / solutions dans la phase de sensibilisation : notamment par rapport aux **objectifs**, notamment au **ciblage** du public jeune et au ciblage des territoires (combien ?/quartiers CUCS/ zones sensibles), au **calendrier**, à la **participation effective** des jeunes (bonne/mauvaise)

Q22 – Bilan / difficultés / solutions dans la phase de recrutement (notamment les critères, le ciblage des jeunes (âge, localisation), le calendrier, ...)

Q23 – Bilan / difficultés / solutions dans la phase d'accompagnement : quelles actions ont pu commencer à être mises en œuvre (entretien avec les couvés, formation, bilan...)

Q24 – Engagements financiers par rapport au budget prévisionnel

Q25- Mise en place d'un COPIL ? D'un comité de sélection ? Quelle fréquence de réunion ?

Quels **membres** ?

Q3 – L'apport du projet DOM Création

Quelles **difficultés** les jeunes rencontrent-ils pour l'insertion et la création d'entreprise ? Quelles spécificités du contexte domien ?

Dans ce contexte, quelle **pertinence** des objectifs du projet ?

Quels sont les **principaux dispositifs** d'aide à la création d'entreprise / insertion professionnelle des jeunes dans le territoire ?

Quelle perception de **l'apport du projet** pour les jeunes face à ces difficultés au regard d'autres dispositifs existants (insertion des jeunes, aide à la création d'entreprise) ? En quoi le projet améliore-t-il la situation des bénéficiaires ?

Quelles sont les **conditions de réussite du projet** (notamment en prenant en compte le **contexte spécifique** du territoire) ?

Quels retours sur la satisfaction des jeunes ?

Q4 – Bilan / difficultés / solution pour l'élaboration de partenariats

Quelle perception de **l'identification du projet par les partenaires** potentiels ?

Quels partenariats ont pu être concrétisés (prescripteurs, financeurs, institutionnels) ? Quel est l'état d'avancement des partenariats ? Quelle **progression** des partenariats ?

Quels nouveaux partenariat à créer ou autres à consolider ?

Quelles **difficultés** rencontrés ? Quelles **solutions** envisagées ? Quels développements envisagés ? Le dispositif a-t-il permis d'améliorer la communication et le travail collectif entre les partenaires mobilisés ?

Q5 – L'apport du projet pour la couveuse

En quoi le projet a-t-il permis de consolider / développer l'activité de la couveuse (voire sa création à Mayotte) ?

Meilleure connaissance du profil des jeunes créateurs ?

Q6 – Quel apport du caractère inter-DOM du projet ?

Par rapport à l'élaboration d'outils communs de communications ? D'outils communs d'accompagnement des jeunes porteurs de projet ?

Quelle **capitalisation** de l'expérience ? Quelle dynamique ?

Quel apport du projet de la **mobilité** pour certains jeunes ?

Quelle appréciation de la **coordination/capitalisation** par l'Union des Couveuses ? Quel apport ?

Q7 - Les limites / bonnes pratiques / améliorations

Quelles sont les **limites** du projet (en termes d'objectifs et de mise en œuvre) ?

Quelle **bonne pratique** identifiées ?

Quelles **améliorations** à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité du projet ?

Q8 – Quelles sont les actions futures programmées ?

Visite 2 (seconde série d'entretiens)

LES PARTENAIRES (à moduler s'il y a de nouveaux partenaires)

Q1 - Modalité d'implication dans le projet DOM Création (prescripteur, financeur, membre du COPIL ou Comité de sélection...), **en quoi consiste le partenariat** (caractéristiques) ? **Quelles évolutions du partenariat depuis le début du projet** : convention...

Modalité de connaissance du projet, de la couveuse ? Quelle **visibilité** et **identification** du projet par les partenaires ?

Q2 – Quel est l'intérêt du projet DOM Création ? Notamment **son apport (en termes d'objectifs et de résultats) par rapport à d'autres dispositifs existant** en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, en faveur de la création d'entreprise (quels sont ces dispositifs, spécifiques ou non aux DOM) ? **Quelle plus-value pour l'amélioration de la situation des bénéficiaires ?**

Quelle appréciation du **ciblage des bénéficiaires et des territoires ?**

Quel apport du projet dans le **contexte spécifique d'un DOM** (caractériser) ?

Quel **apport d'un projet inter-DOM ?**

Quel **apport du projet de mobilité / contexte DOM ?**

Quel apport pour une meilleure connaissance du profil des jeunes créateurs par les acteurs de l'accompagnement ?

Q3 – Quelles sont les difficultés rencontrées (sélection des jeunes, parcours, financement, etc.) ?
Quelles sont les **solutions** envisagées pour y remédier ?

Q4 - Quelles sont les limites du projet (limites / critères d'éligibilité (âge), durée du projet, financement, contenu, etc...)

Q5 – Quel bilan au bout d'un an de travail ? Quelles sont les **conditions de réussite** du projet (raisons de la plus ou moins grande performance) ? Quel est l'impact du contexte local sur la réussite du projet ?

Q6 – Quelles sont les améliorations à apporter au dispositif ? Quelles sont les **bonnes pratiques** à conserver ?

Q7 – Quelles perspectives d'évolution du partenariat ? Existe-t-il une volonté de pérenniser ce partenariat pour pérenniser le dispositif ? Comment est vue l'idée d'un fond d'amorçage ?
Le projet a-t-il permis d'initier un travail commun, une **dynamique** avec la couveuse, un **dialogue avec les autres partenaires (rôle fédérateur et structurant) ?**

LES JEUNES PORTEURS DE PROJET (à moduler selon l'avancée du projet pour les 1^{ère} et 2^{ème} vagues)

Q1 – Caractéristiques des jeunes (compléter si nécessaire le tableau des indicateurs), notamment sexe, âge, situation (chômage, RSA...), niveau de formation, CSP des parents, quartier/zone de résidence. **Depuis quand le jeune a-t-il intégré le projet ? Quelle durée ? Prolongation au bout des 6 mois ?**

Q2 – Comment est né le projet de création d'entreprise (préciser le projet, le secteur d'activité du projet d'entreprise) ?

Q3 – **Modalité de connaissance** du projet DOM Création (prescripteur, réunion d'information) ?
Le jeune a-t-il participé à une **action de sensibilisation** ? Laquelle ?

Q4 – **L'apport du projet DOM Création pour la réalisation du projet ?**

Quelles **démarches** effectuées avant le contact avec la couveuse ?

Quelles **difficultés** rencontrées pour créer ?

En quoi la couveuse et le projet DOM Création apportent des **solutions** (élaboration du projet, accompagnement (points d'étape, bilans), formation, financement, contrat de stagiaire ou contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE), hébergement) ?

Quel **apport du projet par rapport à d'autres dispositifs connus du jeune** (lesquels) ?

Quelle appréciation sur sa professionnalisation, sur l'accès au crédit, la sécurisation de l'environnement de création de l'entreprise ?

En quoi le projet améliore la situation du bénéficiaire (quelle satisfaction) ?

Quelle appréciation de la temporalité prévue (6 mois) ?

Q5 – **Les difficultés rencontrées dans le projet**

A quel stade dans le processus de création en est le couvé ?

Quelles ont été et quelles sont les difficultés rencontrées dans le projet (au niveau de l'élaboration avant le comité de sélection, puis après une fois l'intégration du projet dans le parcours) (qualification, financement, etc.) ?

En quoi la couveuse permet d'y répondre ?

Q6 – Les **limites** du projet DOM Création et les **améliorations** à apporter

Quelles sont les limites de l'apport du projet ?

Quelles améliorations faudrait-il apporter ? Quels besoins ne sont pas pris en compte dans le projet ?

Q7 – **Le projet inter-DOM et la mobilité**

Quel intérêt pour le couvé du caractère inter-DOM du projet ?

Que pourrait apporter la mobilité au jeune couvé ? Quelles attentes ?

L'EQUIPE DE LA COUVEUSE

Q1 – **Caractéristiques** de l'équipe : si changements.

Q2 – **Faire le point sur les structures d'aide à la création d'entreprise existant sur le territoire** (droit commun et spécifique). (Liste) **Qu'en est-il du PIJ ?**

Q3 – Suite à l'expérience et à l'évaluation à mi-parcours **des changements ont-ils été introduits dans la mise en œuvre du projet pour la seconde vague** (au niveau de la stratégie de communication, etc.) ?

Q4 – **Bilan de l'avancement du projet** avec les porteurs de projet (le **réalisé**) (compléter si besoin la grille des indicateurs quantitatifs)

Q41 – **Bilan / difficultés / solutions pour les couvés de la première vague : phase d'accompagnement** (entretiens, formations, sorties avant la création, création, prolongation de la phase d'accompagnement au-delà des 6 mois initialement prévus)

Q42 – **Bilan / difficultés / solutions pour les couvés de la seconde vague :**

- poursuite du **travail de sensibilisation/communication** (quel ciblage, événement de **pédagogie par l'exemple**, etc.)

- dans la **phase de recrutement** (notamment les critères par rapport à la première vague, le ciblage des jeunes (âge, localisation), le calendrier, ...)

- dans la **phase d'accompagnement** : quelles actions ont pu à être mises en œuvre (entretien avec les couvés, formation, bilan...), **notamment quels nouveaux outils** (e-learning, etc.)
- quelle articulation avec les couvés de la première vague (formation dupliquées, communes...)
- Réunion de COPIL (combien) ? De **comité de sélection** ? Quels **membres** (nouveaux membres) ?

Q5 – Bilan / difficultés / solution pour l'élaboration de partenariats

Quel travail **avec les partenaires déjà mobilisés dès la première vague** (approfondissement, conventions, etc.), précisez lesquels (prescripteurs, financeurs, institutionnels), quel constat sur leur implication dans le projet (amélioration ou pas)

Quel travail pour mobiliser de nouveaux partenaires peu ou pas mobilisés pendant la première vague ? Quels résultats ?

Quels nouveaux partenariat à créer ou consolider ?

Quelle évolution de l'idée d'un fond d'amorçage ?

Quelle perception de l'**identification et appréciation du projet par les partenaires** potentiels ?

Quelles **difficultés** rencontrés ? Quelles **solutions** envisagées ? Quels développements envisagés ?

Le dispositif a-t-il permis d'améliorer la communication et le travail collectif entre les partenaires mobilisés ?

Q6 – Bilan et perspective d'essaimage et de pérennisation du projet ?

Quelles sont les **conditions d'essaimage et de pérennisation du projet** (notamment en prenant en compte le travail avec les partenaires financeurs) ?

Quels sont les projets étudiés pour pérenniser le dispositif ?

Quels retours sur la satisfaction des jeunes ?

Q5 – L'apport du projet pour la couveuse

En quoi le projet a-t-il permis de consolider / développer l'activité de la couveuse ?

Quelles perspectives à l'issue du programme DOM Création ?

Q6 – Quel apport du caractère inter-DOM du projet ?

Par rapport à l'élaboration d'outils communs de communications ? D'outils communs d'accompagnement des jeunes porteurs de projet ?

Quelle **capitalisation** de l'expérience ? Quelle dynamique ?

Quel apport du projet de la **mobilité** pour certains jeunes ?

Quelle appréciation de la **coordination/capitalisation** par l'Union des Couveruses ? Quel apport ?

Un **outil de communication entre les couvés des différents territoires** a-t-il été mis en place ?

Une page internet pour chaque couveuse a-t-elle été créée sur le site de l'UC ?

Quels nouveaux outils créés en commun ou par l'UC ?

Qu'en est-il des mobilités prévues ?

Q7 - Les limites / bonnes pratiques / améliorations

Quelles sont les **limites** du projet (en termes d'objectifs et de mise en œuvre) ?

Quelle **bonne pratique** identifiées ?

Quelles **améliorations** à mettre en œuvre pour améliorer l'efficacité du projet ?

Q8 – Quelles sont les actions futures programmées ?

Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>